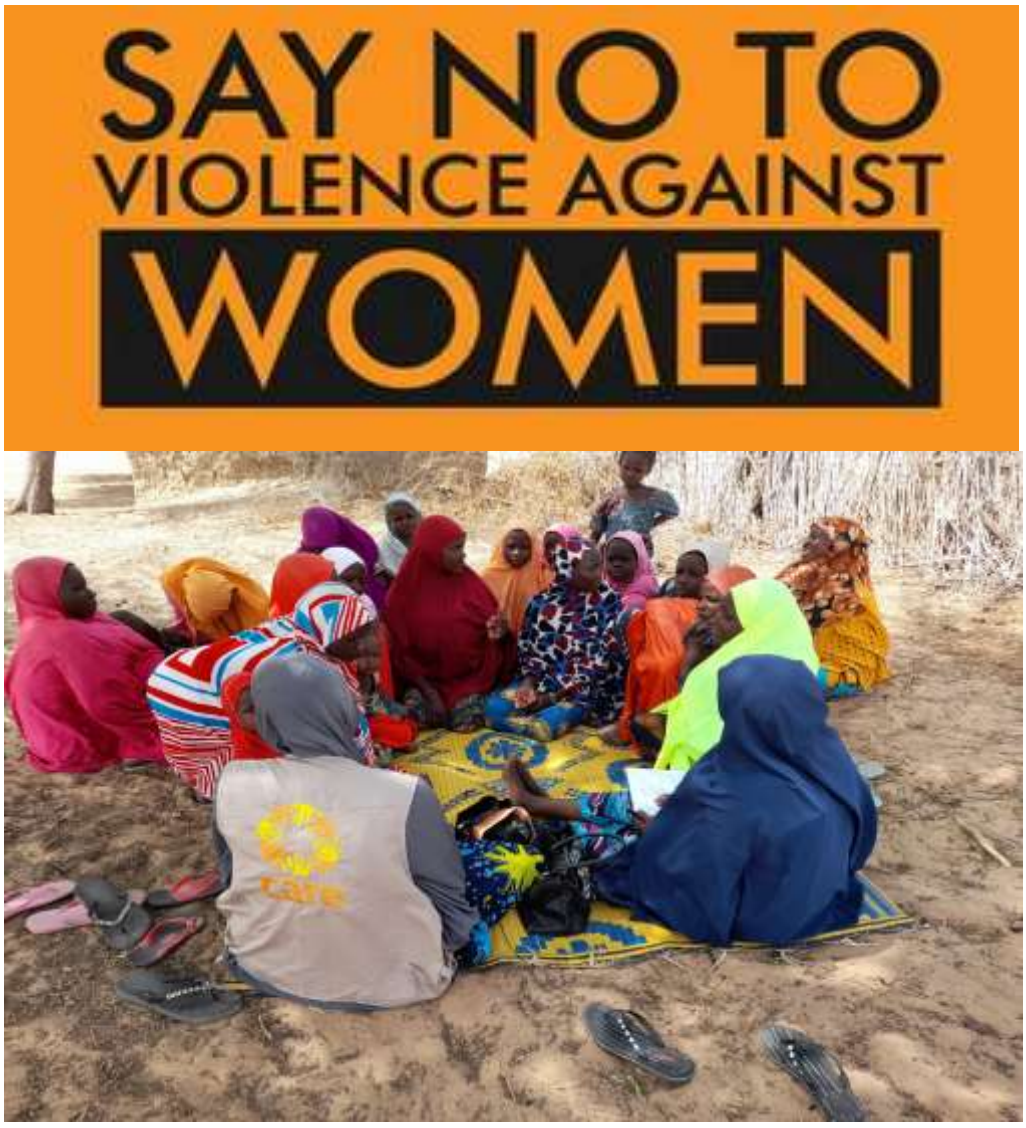

Analyse du genre, avec un focus en particulier sur les violences basées sur le genre

Auteur

Cabinet Sara Consult

Remerciements

Cette analyse GBV a bénéficié des contributions précieuses des agents de CARE International, en particulier de **EKADE Abali, Ya Toumbounou Lawan Kader, Rabi Harouna, Lawali Yahaya Galadima, Nassirou Yakubou. ……**

Les opinions de cette analyse GBV n'engagent que son auteur et ne représentent pas nécessairement celles du CARE ou de ses programmes, ou du gouvernement australien/de tout autre partenaire.

Image : Focus group avec les jeunes filles du village deTamsoua dans la commune de Mainé Soroa

Contenus

Abréviation 2

RESUME 3

I. INTRODUCTION 6

1.1. Contexte et Justification 6

1.2. Objectifs de l'étude 7

II. METHODOLOGIE 7

2.1. Définition des termes 7

2.2. Description de l'approche méthodologique 9

2.2.1. Rencontres de cadrage 9

2.2.2. La revue documentaire 10

2.2.3. Elaboration et adaptation des outils de collecte de données 10

2.3. Déroulement de la mission de collecte de donnée 10

2.3.1. Recrutement et formation des enquêteurs 10

2.3.2. Collecte des données 10

2.3.3. Focus Groups 12

2.3.4. Les entretiens semi-structurés 13

2.3.5. Présentation de la zone de l'étude 13

III. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES MENAGES ET DES ENQUETES 15

3.2. Composition et taille des ménages dans la zone de l'étude 15

3.3. Structure par sexe et par âge de la population des ménages enquêtés 17

3.4. Caractéristiques socio-économiques des enquêtés 19

3.5. Protection et mobilité des femmes et filles 20

IV. TYPES ET FORMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE 24

4.1. Typologie des VBG 24

4.2. Les manifestations des VBG selon le type 28

4.2.1. Violences Physiques 28

4.2.2. Violences sexuelles 28

4.2.3. Violence psychologiques ou émotionnelles 29

4.2.4. Violences économiques 29

4.2.5. Violences culturelles 30

V. LIEU DE PRODUCTION DES VIOLENCES ET PROFIL DES VICTIMES ET DES AUTEURS 31

5.1. Sphère de vie/lieu où s'est produit le type de violences 31
5.2. Profil des victimes VBG 31
5.3. Profil des auteurs des VBG 33
VI. DETERMINANTS/CAUSES PROFONDES DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE 35
VII. LES FACTEURS QUI ACCENTUENT LES VBG EN ZONE DE CONFLITS 37
VIII. LES STÉRÉOTYPES (NORMES SOCIALES) LIÉS AUX VBG 38
8.1. Stéréotypes liés à la VBG en général 38
8.2. Stéréotypes liés mariage forcé précoce (EFM) 39
8.3. Stéréotypes liés à mutilation génitale féminine/excision (MGF/E) 41
CONCLUSION 42
REFERENCES 43
ANNEXES 44
Annexe1 : Répartition des Equipes 44

Abréviation

AGR	Activités Génératrices de Revenu
CEDEF	Convention pour l'Elimination de toutes formes de Discrimination à l'Egard des Femmes
CONIPRAT	Comité Nigérien sur les Pratiques Traditionnelles
MEF	Mariage Enfant Forcé
MGF/E	Mutilation Génitale Féminine/Excision
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PDI	Populations Déplacées Involontaires
UNFPA	Fond des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Refugiés
UNICEF	Fond des Nations Unies pour l'Education des Enfants
VBG	Violence Basée sur le Genre

RESUME

La présente étude genre mettant un focus particulier sur les Violences Basées sur le Genre (VBG) s'inscrit dans la mise en œuvre du projet bilatéral MARTAWA ZUROMAYE au Niger et au Nigeria: " *visant à renforcer les efforts centrés sur les survivants et informer pour prévenir et répondre , aux Violences Basées sur le Genre (VBG), en particulier les Mutilations Génitales Féminines et ou l'Excision (MFG/E) et le mariage d'enfant et ou forcé (MEF) dans les communautés touchées par les conflits et l'extrémisme violent dans l'Est du Niger et le nord e du Nigeria*».

L'étude a combiné la méthode quantitative, probabiliste auprès des ménages à celle non probabiliste et qualitative à travers les focus groupes et des entretiens auprès des informateurs clés (chef de villages et ou quartiers, leaders d'associations de femmes, et jeunes, leaders religieux, leaders d'associations de professionnels, services techniques impliqués dans la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre du Niger, etc.). La combinaison de ces deux approches a permis de mesurer l'ampleur du phénomène et d'en déterminer des causes et conséquences sous-jacentes.

Les résultats de l'étude révèlent que le phénomène des VBG à l'instar de toutes les régions du Niger est une réalité dans la région de Diffa et particulièrement dans les six communes d'intervention du projet. La particularité de cette région est liée à la crise humanitaire en cours qui a aggravé certaines violences et fragiliser davantage les mécanismes de réponses existants.

Les réponses à la question qui porte sur les VBG montrent que la résolution de ces cas est plus du ressort des mécanismes communautaires traditionnels ou familiaux que du système de protection formel.

Les résultats clés

- **La première VBG est la violence économique (54% en moyenne) suivi de l'agression physique (50%), Violence Psychologique ou émotionnelle (47%), Violence conjugale (40%), Mariage forcé (28%), Le Viol (19%), l'agression sexuelle (19%), le harcèlement sexuel (6%).**
- Les victimes des VBG sont majoritairement de sexe féminin (81%) en moyenne sur l'ensemble de la zone d'intervention (les six communes) contre 19% de victimes masculines. Dans la commune de Foulatari par exemple toutes les victimes signalées sont de sexe féminin
- La fréquence actuelle la plus indiquée par les ménages interrogés (27%) est « l'année » suivi du semestre (15% en moyenne sur les six communes) et la fréquence mensuelle suit avec 14%.
- La principale voie de recours des victimes en cas de violence est « le chef de village » cité par 78% en moyenne dans les six communes. Les autres acteurs viennent après : « Père et Mère » (7%), les « ONG (3%), « Mari-Femmes » (3%), « Police/Gendarmerie » (1%).
- **L'étude révèle que 52% des répondants en moyenne sont satisfait du système actuel de prise en charge. Ce résultat cache d'énormes disparités. Dans la commune de Goudoumaria, seulement 9% sont satisfaits, 36% le sont dans la commune de Chetimari et 42% à Diffa**
- L'étude montre que le « Mariage précoce » est la principale violence culturelle (69%) ainsi que le « mariage forcé chez les jeunes filles » (42%). Ce phénomène est particulièrement remarqué dans les communes Ngelbelly et Foulatari où 100% des acteurs interrogés ont reconnu son existence.

Les mécanismes communautaires de protection représentent un outil efficace pour la prévention des risques de protection ; notamment ceux majoritairement exprimés par les répondants de cette étude ; à savoir le mariage forcé, le mariage précoce et l'exploitation économique. Il convient de renforcer les mécanismes communautaires à effectuer des activités de sensibilisation sur les risques précités.

La crise humanitaire a entrainé des mécanismes d'adaptation négative qui ont été adoptés par les Communautés. Les répondants confirment qu'une grande partie des familles se séparent pour des Raisons sécuritaires ou financières, ce qui a comme conséquence de fragiliser davantage la cohésion Familiale, l'éducation et le développement des enfants.

Les résultats clés

- **La pratique de l'excision est constatée dans deux communes seulement. Il s'agit de la commune de Ngelbelly (100%) et de Goudoumaria (33%).** Les mutilations génitales féminines sont également signalées dans la commune de Goudoumaria (33%) et Chetimari (17%). La pratique du veuvage est notée dans la commune de Chetimari seulement.
- **Le lieu de production des VBG qui ressort en premier d'après les résultats de l'enquête est le lieu public (rue.). La famille constitue le deuxième lieu de production des violences** (47% en moyenne sur les 6 communes). Les communes de Diffa (100%) et de Ngelbelly (100%) sont les communes dans les plus la famille a été la plus citée comme étant le lieu de production des violences. Le couple (à la maison) est le troisième lieu de production des violences (39%), suivi du lieu de travail (11%) et le lieu de loisir (bars, hôtels, boîtes de nuit) (8%).
- **La plupart des victimes sont des jeunes âgés de 10 à 25 ans. En moyenne dans les 6 communes 86%** des interrogés sont dans cette fourchette
- L'enquête révèle que les agresseurs sont à 78**% en moyenne des hommes**. A la différence des victimes qui sont des âges relativement bas, l'étude révèle que 56% des agresseurs sont des adultes contre 25% de jeunes
- **De plus, selon la majorité des participants à l'enquête, les femmes et les filles affectées par les VBG se confient le plus souvent aux autorités villageoises (78%) ainsi qu'aux membres de leur famille. D'autres se taisent à cause des coutumes et des traditions, de la peur de la stigmatisation, de la honte et/ou de la menace de représailles, alors que les ONG, la police/gendarmerie sont utilisées en dernier recours. Les VBG demeurent en effet un grand tabou, et les femmes et les filles victimes de VBG préfèrent garder le secret et préserver l'honneur de la famille au détriment de leur bien-être physique et émotionnel, ce qui fait que beaucoup de femmes et de filles pourraient vivre toute leur vie avec des séquelles et les conséquences des VBG qui ne seront jamais adressées.**

Quelques Recommandations

- **Evaluation systématique des mécanismes de protection et de prévention existants dans la zone d'intervention du projet Martawa** y compris le centre régional de prise en charge holistiques (si opérationnel) et dotation des instances formelles de prise en charge (services sociaux, justice, cellules d'écoute…) de moyens appropriés afin de pourvoir efficacement à la prise en charge multiforme.
- **Mettre en place un dispositif innovant afin d'investir dans la résilience communautaire et encourager les mécanismes d'adaptation positive par le biais des séances de sensibilisation**. Intensifier les caravanes de sensibilisation », qui diffusent des informations sur les Mutilations Génitales Féminines et ou l'Excision (MFG/E) et le mariage d'enfant et ou forcé (MEF). Utiliser les médias aussi largement, en particulier les radios communautaires, en diffusant des émissions en langues locales et des débats télévisés auxquels participent les principaux chefs religieux.
- **Le rôle de leaders communautaires reste important, notamment dans le cadre du rapportage des cas d'abus et de violation.** Il est recommandé de faire des efforts pour capitaliser sur leur présence et influence et pour gagner leur soutien dans le cadre de la mise en œuvre des activités de sensibilisation.
- **Appuyer ou renforcer la mise en place des clubs hommes actifs des plateformes multi acteurs afin de mieux prévenir et lutter contre les VBG.**
- **Le renforcement du pouvoir économique des femmes par l'accès et le contrôle des ressources. En effet, la réduction de la pauvreté passe nécessairement par une création des richesses** qui, elles, relèvent sans nul doute de l'amélioration de la productivité des femmes ; Le renforcement de leur autonomisation économique afin qu'elles soient autant présentes que les hommes dans les différents secteurs de production et de commercialisation au-delà de la simple promotion des AGRs.
- **Mettre en place un système de référence psychosocial communautaire de base : Les acteurs VBG sont encouragés à établir un réseau communautaire de bases à travers les agents communautaires de sante et les comites VBG pour assurer qu'il y ait un réseau communautaire de proximité aux** femmes et filles, en collaboration avec les grandes agences de protection. La création d'« espaces sûrs » accessibles aux femmes et offrant des services, un soutien ou un abri immédiat en cas d'exposition à la VBG, constitue aussi une intervention immédiate qui favorise la sécurité, le rétablissement et le relèvement des femmes et filles affectée par la crise ; surtout en proximité des abris temporaires.
- **Le projet Martawa peut s'attaquer aux causes des VBG en amenant à réfléchir sur l'équité de genre et la masculinité positive à travers plusieurs méthodes de sensibilisation : les focus groupes de femmes, les groupes de masculinité positive, les entretiens individuels, les moyens de communication de masse (radios, théâtre, affiches).Un renforcement des capacités à prévoir auprès des réseaux communautaires (relais communautaires, coopératives féminines**, établissements scolaires, organisations de la société civile) sur la thématique de genre, violences basées sur le genre et la santé sexuelle et reproductive.
- **Plaidoyer pour avoir des infrastructures scolaires adaptées pour que les filles restent à l'école**,
- **Capitalisation des acquis du projet jeunesse Diffa (Bana) et Tiffani**
- **Mettre en place un véritable système de coordination. Tous les acteurs protection/VBG doivent assurer la mise en place d'une coordination qui permet de favoriser une compréhension commune des questions de VBG chez les principaux acteurs humanitaires présents à Diffa, de faire respecter les normes minimales pour la prévention et la réponse à la VBG, de veiller au respect des principes directeurs de la réponse à la VBG, de faciliter le partage des informations et des bonnes pratiques et enfin, de promouvoir des actions collectives inter organisations pour prévenir et lutter contre la VBG.**

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte et Justification

Les Violences Basées sur le Genre (VBG) ou sexospécifiques sont des violences dirigées spécifiquement contre un homme ou une femme du fait de son sexe ou qui affectent les femmes ou les hommes de façon disproportionnée. Les rapports hommes/femmes étant la plupart du temps régis par une relation de pouvoir inégale où les hommes ont un rôle social dominant, ce sont les femmes qui sont le plus souvent les victimes de ces types de violences. De façon générale, ce phénomène s'explique par une inégalité patente entre hommes et femmes, souvent matérialisée par un rapport de force omniprésent laissant place à des démonstrations de violence à l'encontre des femmes. C'est pourquoi, la Convention pour l'Elimination de toutes formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF) la définit comme « tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des préjudices ou des souffrances physiques ou psychologiques et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée. »

Sur le plan international, plus de six femmes sur dix sont victimes d'une forme de violence physique et/ou sexuelle dans leur vie.

Au Niger, l'étude sur l'ampleur et les déterminants des Violences Basées sur le Genre, réalisée en 2015 avec l'appui de l'UNFPA, indique que le taux de prévalence des VBG est de 28,4%. Dans le but d'apporter une réponse à cette situation, le Gouvernement du Niger a adopté et validé en 2017 « La Stratégie Nationale de Prévention et de Réponse aux Violences Basées sur le Genre » assorti d'un plan d'action quinquennal 2018-2022. Cette stratégie a pour but de réduire le taux de prévalence des Violences Basées sur le Genre au Niger de 28,4% à 15,4%, d'ici 2021 avec pour vision « un Niger exempt de Violences Basées sur le Genre où les hommes et les femmes, les filles et les garçons vivent dans la paix, la sécurité, l'harmonie et sans discrimination ».

La violence sexuelle est fréquente dans les contextes de crise humanitaire. Elle peut s'intensifier en cas de catastrophe naturelle, et se produit à chaque étape d'un conflit. Les victimes en sont souvent les femmes et les adolescentes, dont la vulnérabilité est exacerbée dans le chaos provoqué par une crise. La séparation d'avec sa famille et sa communauté ou l'obligation d'endosser certains rôles, comme partir à la recherche de nourriture ou de bois pour le feu, peuvent exposer une victime à de plus grands risques d'exploitation et de violences. L'effondrement du maintien de l'ordre permet aux agresseurs de commettre leurs violences en toute impunité. Dans de nombreux conflits, le corps des femmes devient lui-même un champ de bataille, et le viol est utilisé comme tactique d'humiliation, de domination ou de perturbation de la cohésion sociale. La violence sexuelle généralisée est également endémique dans les situations post-conflit, où elle peut perpétuer un cycle d'anxiété et de peur qui empêche de s'en remettre ensuite.

Dans le nord-est (NE) du Nigeria et le sud du Niger, touchés par le conflit, l'influence destructrice de Boko Haram a laissé les organisations de la société civile (OSC) axées sur la violence liée au sexe se battre pour prévenir et répondre efficacement à la violence. Surchargées par l'augmentation du nombre de cas de complications liées au mariage forcé précoce (EFM) et à la mutilation génitale féminine/excision (MGF/E) ainsi que par les traumatismes liés à la violence exercée par le partenaire intime (VPI) et aux agressions sexuelles, les OSC sous financées centrées sur les survivants manquent d'informations sur les lois et les politiques existantes qui permettraient d'améliorer leur travail, utilisent des mécanismes de changement des normes sociales et de prestation de services dépassés ou inefficaces et luttent pour se coordonner les unes avec les autres afin de partager les connaissances et d'entreprendre des actions de sensibilisation communes.

En outre, bien que partageant une frontière et un conflit commun, chaque pays souffre de faiblesses spécifiques en ce qui concerne son écosystème de prévention et de lutte contre la violence liée au sexe. Au Niger, l'absence d'un sous-groupe spécifique sur la violence liée au sexe et l'absence générale de soutien gouvernemental pour le travail sur la violence liée au sexe signifient que les organisations ont peu de pouvoir collectif pour plaider en faveur d'un changement de politique. En revanche, dans le nord-est du Nigeria, bien qu'un sous-groupe existe, les organisations individuelles continuent de souffrir d'un manque de capacités et de ressources, ce qui réduit leur efficacité en matière de prévention et de prestation de services sur le terrain.
Ainsi CARE International avec ses partenaires de mise en eouvre, Songes et SOS FEVVF sont en train d'implémenter le projet bilatéral MARTAWA ZUROMAYE au Niger et au Nigeria: " visant à renforcer les efforts centrés sur les survivants et informer pour prévenir et répondre , aux Violences Basées sur le Genre (VBG), en particulier les Mutilations Génitales Féminines et ou l'Excision (MFG/E) et le mariage d'enfant et ou forcé (MEF) dans les communautés touchées par les conflits et l'extrémisme violent dans l'Est du Niger et le nord e du Nigeria». Le projet MARTAWA ZUROMAYE (''Dignité et Sécurité'' en Haussa) donnera aux organisations de la société civiles (OSC) et aux communautés locales centrées sur les survivantes et dirigées par les femmes, les moyens pour lutter plus efficacement contre les violences liées au sexe à travers : (i)Le renforcement des capacités des organisations des femmes et des filles et de jeunes, (ii) La création des plateformes d'échange pour favoriser les synergies (Niger/Nigéria) (iii) La transformation progressive des relations entre les femmes et les hommes (entre les membres de la communauté), (iv) La transformation des structures, des normes sociales, des lois et des politiques à travers un fort plaidoyer.
Dans le but d'analyser le contexte d'intervention du projet, et donner des orientations claires en vue d'une bonne exécution et rendre inclusive des interventions acteurs et garantissant plus d'espace de leadership aux survivantes des VBGs, CARE International a commandité cette étude afin de comprendre les dynamiques de genre autour des violences basées sur le genre, en particulier Mutilations Génitales Féminines et ou l'Excision (MFG/E) et le mariage d'enfant et ou forcé (MEF).

1.2. Objectifs de l'étude

L'objectif de cette étude est de réaliser une analyse de genre complète sur les violences basées sur le genre, axée sur MGF/E et les MFE dans les communes de Diffa, Chetimari, Mainé-soroa, Goudoumaria, N guelbeyli et Foulatari. De façon spécifique, l'étude permettra de comprendre les éléments suivants

- Les facteurs qui accentuent les VBG en zone de conflits ;
- Les causes profondes des VBGs
- Les stéréotypes (normes sociales) liés à la violence basée sur le genre en général et le mariage précoce /forcé et les mutilations génitales féminines en particulier
- Les facteurs qui limitent l'accès à l'information, aux services et actions en matière de protection contre les VBG.

II. METHODOLOGIE

2.1. Définition des termes

[1] Etude Nationale qualitative et quantitative des connaissances, attitudes et pratiques des femmes et des hommes en matière de Violences Basées sur le Genre au Mali/Mai 2020/MPFEF

- **Agressions physiques**

Les agressions physiques se définissent par des éléments suivants : les coups, les gifles, la strangulation, les coupures, les bousculades, les brûlures, les tirs ou usage d'armes, quelles qu'elles soient, les attaques à l'acide ou tout autre acte occasionnant des douleurs, une gêne ou des blessures etc.

- **Agressions sexuelles, y compris les MGF/E**

Toute forme de contact sexuel sans consentement ne débouchant pas ou ne reposant pas sur un acte de pénétration. Entre autres exemples : les tentatives de viol, ainsi que les baisers, les caresses et les attouchements non désirés aux parties génitales ou aux fesses. Les MGF/E sont un acte de violence qui lèse les organes sexuels ; elles devraient donc être classées dans la catégorie des agressions sexuelles.

- **Communauté**

Dans le cadre de cette étude, la communauté se définie comme un groupe social dont les membres vivent ensemble, ou ont des biens, des intérêts communs. Elle est appréhendée à partir du milieu de résidence de l'individu, la religion, l'ethnie, entre autres.

- **Couple**

Un couple est une entité sociale formée de la relation (de mariage ou de concubinage) entre un homme et une femme.

Déni de l'accès légitime à des ressources, d'opportunités ou de services

C'est lorsqu'on empêche une veuve de recevoir un héritage, lorsque les revenus d'une personne sont confisqués de force par son compagnon intime ou un membre de sa famille, lorsqu'une femme se voit interdire l'usage des moyens de contraception, lorsqu'on empêche une fille d'aller à l'école, etc. Même si toutes les manifestations ne sont pas encore documentées au Mali, on retrouve cependant des cas de veuves dont la famille du défunt époux a confisqué les biens, laissant dans le dénuement complet la veuve et ses enfants.

- **Famille**

Elle est un ensemble de personnes unies par le sang ou les alliances et composant un groupe (de personnes) vivant souvent sous le même toit.

- **Mariage forcé (y compris mariage d'enfant)**

Mariage d'une personne contre sa volonté. Le mariage d'enfants désigne un mariage officiel ou une union non officialisée avant l'âge de 18 ans. Bien que certains pays autorisent le mariage avant l'âge de 18 ans, les principes internationaux des droits de l'homme les considèrent tout de même comme des mariages d'enfants, au motif qu'une personne âgée de moins de 18 ans ne peut donner son consentement éclairé. Le mariage précoce constitue donc une forme de mariage forcé, puisqu'une personne mineure n'a pas la capacité juridique de consentir à cette union.

- **Viol**

Pénétration vaginale, anale ou buccale sans consentement (même superficielle), à l'aide du pénis ou d'une autre partie du corps. S'applique également à l'insertion d'un objet dans le vagin ou l'anus.

- **Violences Basées sur le Genre (VBG)**

Les Violences Basées sur le Genre (VBG) encore appelées « violences sexistes » ou « violences sexospécifiques » sont un terme générique décrivant les actes préjudiciables commis contre le gré de

quelqu'un en se fondant sur les différences établies par la société entre les hommes et les femmes (le genre). Sont concernés tous les actes causant un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles, la menace de tels actes, la contrainte et d'autres privations de liberté, que ce soit dans la sphère publique ou dans la sphère privée2.

- **Violences psychologiques/émotionnelles**

C'est l'infliction de douleurs ou de blessures mentales ou émotionnelles. Comme par exemple des menaces de violence physique ou sexuelle, intimidation, humiliation, isolement forcé, poursuite, harcèlement verbal, attention non-souhaitée, remarques, gestes ou écrits de nature sexuelle et/ou menaçants, destruction de biens précieux, etc.

2.2. Description de l'approche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée par l'étude combinait la méthode quantitative, probabiliste auprès des ménages à celle non probabiliste et qualitative à travers les focus groupes et des entretiens auprès des informateurs clés (chef de villages et ou quartiers, leaders d'associations de femmes, et jeunes, leaders religieux, leaders d'associations de professionnels, services techniques impliqués dans la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre du Niger, des organisations de la société civile intervenant dans le domaine des VBG, etc.). La combinaison de ces deux approches a permis de mesurer l'ampleur du phénomène et d'en déterminer des causes et conséquences sous-jacentes.

Aussi, il faut noter que l'approche utilisée était participative à tous les niveaux afin d'assurer un renforcement des agents des services techniques mais également pour permettre une large intégration des besoins spécifiques de ces services.

xx

2.2.1. Rencontres de cadrage

Dans le but d'aboutir à une parfaite harmonie dans la compréhension des termes de références et les attentes réelles de CARE par rapport à la mission, deux réunions de cadrage ont été organisées.

- Une première réunion à Niamey le 11/10/2021 où le cabinet a rencontré les responsables du projet et les cadres de CARE. Les échanges ont porté sur le contexte du projet, les tenants et les aboutissants de l'étude, la méthodologie du cabinet pour conduire l'étude et le calendrier pratique de la mission. La représentante du cabinet a posé des questions pratiques sur les termes de références et a plaidé pour le respect du protocole de communication afin de faciliter le travail des consultants.
- Réunion de cadrage à Diffa le 16/10/2021 : La cheffe du projet Martawa ainsi que quelques-uns de ses collègues, ont rencontré le cabinet à Diffa. Le commanditaire a fait une présentation du projet, expliqué le contexte et les objectifs visés par l'étude et rappelé les études déjà faites par le même projet dans la zone d'où la nécessité de bien coordonner avec le staff du projet. Les questions opérationnelles ont été discutées à savoir l'organisation pratique de la collecte des données (recrutement des enquêteurs, leur formation et déploiement sur le terrain, la question logistique.) :

Cette étape a permis ainsi, d'éviter des erreurs d'incompréhensions consécutives à une mauvaise interprétation du contenu des Termes de Références et de valider le plan de travail, la mission terrain, les modes de communication et de clarifier les attentes, les rôles des acteurs à chaque étape du processus, les préoccupations et enjeux particuliers que pourront avoir les parties.

2.2.2. La revue documentaire

La recherche documentaire a permis non seulement de renforcer la grille de lecture des données recueillies durant la phase de collecte sur le terrain mais aussi de s'informer sur les différents aspects des thèmes de l'étude afin de s'en inspirer pour mieux orienter les interventions.

Cette revue documentaire s'est appuyée principalement sur des études réalisées, des ouvrages, articles scientifiques mais aussi sur les rapports produits par les projets et programmes des Organisations Non Gouvernementales et autres acteurs travaillant sur la problématique.

Dans le but de disposer d'une base d'analyse large et étoffée, la consultante a par ailleurs procédé à un examen des conventions et traités ratifiés par le Niger ainsi les politiques et stratégie nationales de lutte contre les violences basées sur le genre

Cette revue documentaire a permis aussi d'apprécier la politique, les programmes et projets visant à éradiquer ou diminuer les Violences basées sur le genre au Niger.

2.2.3. Elaboration et adaptation des outils de collecte de données

L'étape qui a suivi la revue documentaire c'est l'élaboration des outils de collecte de données. Le Commanditaire a partagé les outils d'analyse genre tirés des « Social Analysis and Action Global Implementation Manual et Rapid Gender Analysis Toolkit » avec le cabinet pour contextualisation et adaptation mais il n'y a que le questionnaire des ménages qui a été adapté les autres ne sont pas axés sur les VBG. Le cabinet a ainsi conçu un outil de collecte des données auprès des informateurs clefs, un autre pour conduire les échanges avec les structures, et un guide d'entretien pour conduire les discussions avec les focus group (femmes, hommes, adolescentes, adolescents). Ces outils ont été administrés aux différents groupes cibles en fonction de la nature des informations recherchées et du type d'acteurs concernés. Dans tous les cas, les outils élaborés l'ont été dans le souci de l'atteinte des objectifs et résultats de la mission.

2.3. Déroulement de la mission de collecte de donnée

2.3.1. Recrutement et formation des enquêteurs

A Diffa avec l'appui du projet, 15 enquêteurs ont été recrutés et mis à la disposition du cabinet. Ces enquêteurs ont été formés non seulement sur la façon d'administrer les questionnaires et les outils mais également sur les notions élémentaires des VBG, la sensibilité de certaines questions et comment approcher les cibles.

2.3.2. Collecte des données

- Ciblage des acteurs

Le ciblage des acteurs s'est appuyé sur la cartographie des acteurs caractérisés en victimes potentielles et en auteurs potentiels.

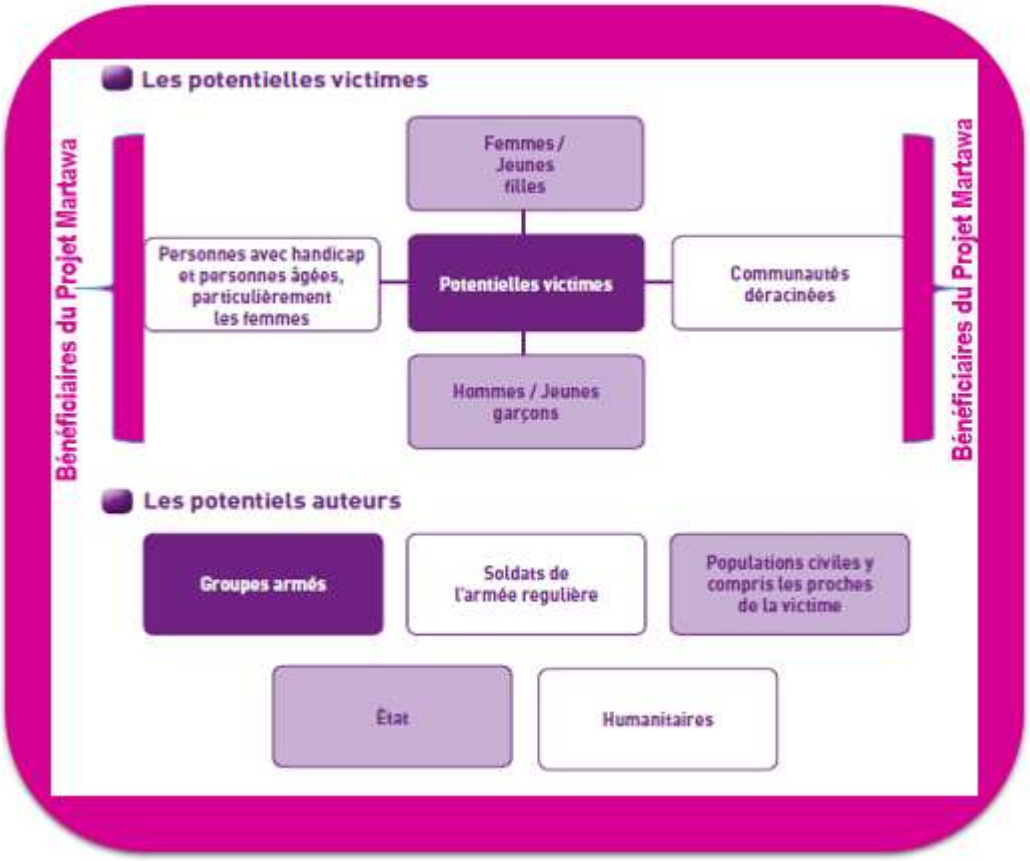

- Plan de Sondage

Equipe/commune	Focus		Questionnaires ménages		Informants clés		Structures		Total
Diffa/Chétimari	Arguirguidi	4	Arguirguidi	7		3	arguirguidi	1 enseignant	
			Chétimari	15		3	Chetimari	3 (santé, dev com)	
	Gandjéri	4	Gandjéri	15		3		1 enseignant	
	N'Guel Kolo	4	N'Guel Kolo	15		3		2 santé +enseignant	
			Koulo Koura	15		3		1 enseignant	
			Toumour	15		3		1 enseignant	
							Diffa	4 (justice, police, Dev com)	
Total 1		**12**		**82**		**18**		**12**	**124**
Mainé Soroa/Foulatari	Toudoun Wada	4	Toudoun Wada	10		3		1 enseignant	
	Tattoukouttou	4	Tattoukouttou	20		3		1enseigant	

	Tamsougoua	4	Tamsougoua	20		3		1 enseignant	
			Chilliko	15		3		1 enseignant	
							Mainé	3 (justice, police, Dev com)	
							Foulatari	2 (santé, dev com)	
Total 2		**12**		**65**		**12**		**9**	**98**
Goudoumaria/N'Guel Beyli	Kadellaboua	4	Kadellaboua	35		3		1 enseignant	
	Wakadji	4	Wakadji	20		3		1 enseignant	
	Gouderam	4	Gouderam	10		3		1 enseignant	
							Goudoumaria	3(dev com, police, santé	
Total 3		**12**		**65**		**9**		**6**	**92**
Total général		**36**		**212**		**39**		**27**	**314**

- Femmes, Hommes, Jeunes filles, Jeunes garçons (36 focus groups prévus, 36 réalisés)
- Ménages (212 prévus, 220 réalisés)
- Informateurs clés (39 prévus, 37 réalisés)
- Structures (27 prévus, 20 réalisé) ; Il faut noter la non présence des certaines dans certains endroits prévis.

2.3.3. Focus Groups

Ces discussions en focus groups sont menées en petits groupes cohérents (de 8 à 10 personnes). Le choix des participants est basé sur des critères prédéterminés à savoir l'âge, le sexe, l'appartenance à des associations et la profession. Le guide d'entretiens, basé sur l'approche participative, a été élaboré de manière à contenir les thèmes et les sous thèmes à développer lors des discussions avec les participants en vue de recueillir les attitudes, les opinions et perceptions sur le phénomène de la violence sexuelle basée sur le genre.

Selon les termes de référence, il est attendu du prestataire l'organisation d'au moins 32 focus group avec les catégories d'âge suivantes : adolescentes, adolescents, hommes et femmes des six communes mais les discussions en 36 focus groups ont été organisées (12 dans les communes de Diffa/Chétimari, 12 dans les communes de Mainé Soroa/Foulatari puis 12 Goudoumaria/N'Guel Beyli.

2.3.4. Les entretiens semi-structurés

Les entretiens semi structurés ont été conduits auprès des informateurs clés tels que : leaders communautaires (traditionnel et religieux), services techniques ; agents de santé, instituteurs, représentant officiels, ONGs et acteurs engagés dans la prestation des services VBG (Police, justice…. Pour l'appui juridique, psychologique et social des survivantes),. Ces entretiens ont porté sur les lois, les politiques et programmes en rapport avec la violence sexuelle basée sur le genre, sur la prise en charge des survivantes des VBG. Au total 39 informateurs clefs ont été rencontrés lors de la mission et 27 structures (Structures sanitaires, Développement Communautaire, Justice, Police, écoles).

2.3.5. Présentation de la zone de l'étude

La région de Diffa est située à l'extrême Est du Niger entre 10° 30' et 15° 35' de longitude Est et 13° 04' et 18° 00' de latitude Nord. Elle couvre une superficie de 156 906 km2, est limitée au nord par la région d'Agadez, celle de Zinder à l'ouest, et partage la même frontière avec la République Fédérale du Nigeria au sud et la république du Tchad à l'Est.

L'étude s'est déroulée dans les six (06) communes d'intervention du projet Martawa. Ces communes sont réparties dans trois départements à savoir :

- Le département de Diffa : Chetimari et Diffa
- Le département de Maïné Soroa : Foulatari, Maïné, N'guelbely
- Le département de Goudoumaria : Goudoumaria

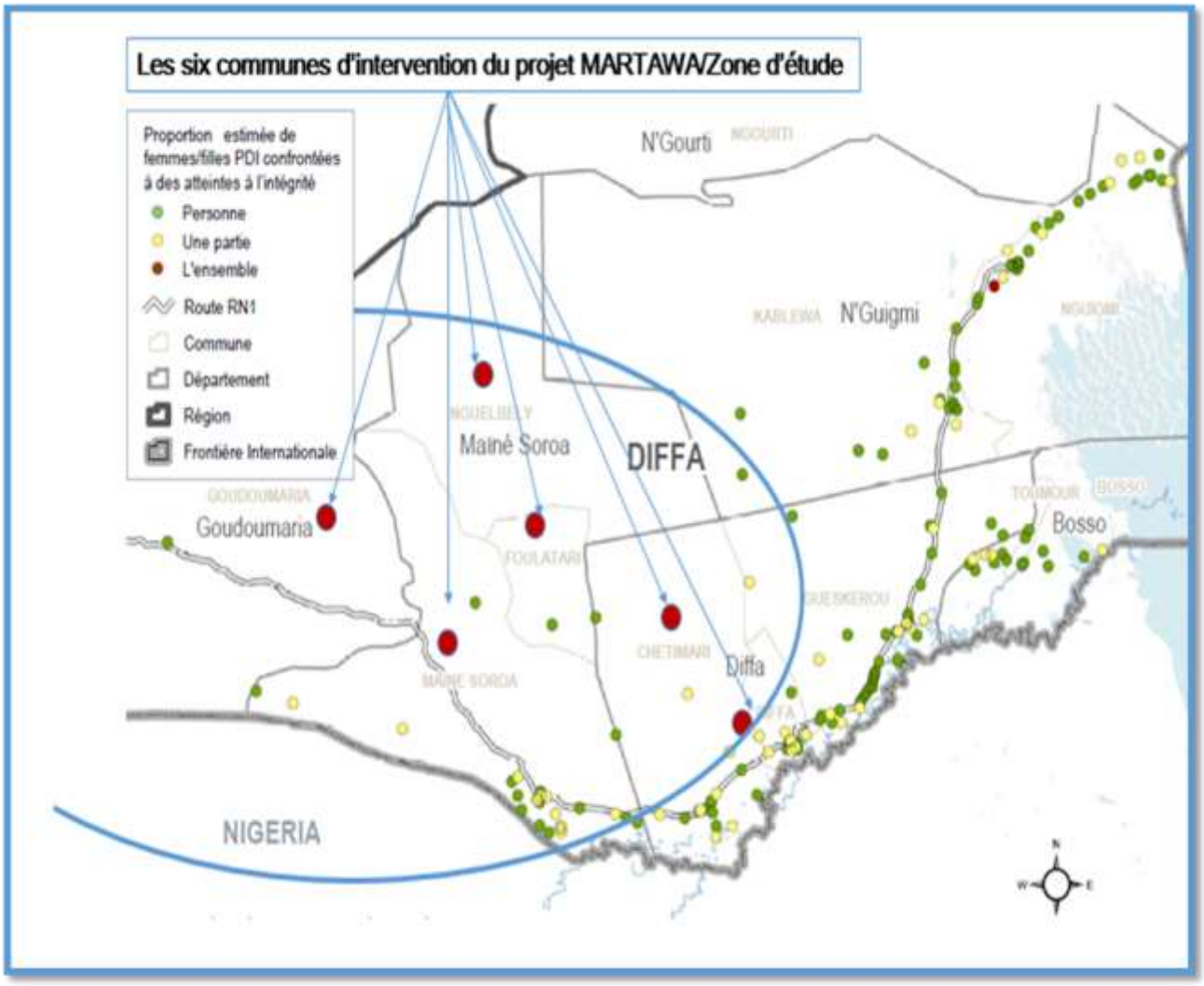
Les six communes d'intervention du projet MARTAWA/Zone d'étude
Proportion estimée de femmes/filles PDI confrontées à des atteintes à l'intégrité
Personne
Une partie
L'ensemble
Route RN1
Commune
Département
Région
Frontière Internationale
N'Gourti
N'Guigmi
Mainé Soroa
DIFFA
Goudoumaria
Bosso
Diffa
NIGERIA

III. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES MENAGES ET DES ENQUETES

3.1. Situation des ménages à l'échelle de région

Le nombre de chefs de ménages dénombrés à Diffa en 2012 est de 93 621 individus dont 83 018 de sexe masculin et 16 603 de sexe féminin. L'âge moyen de ces chefs de ménages est de 43,7 ans dont 42,3 ans pour les hommes et 50,2 ans pour les femmes. Un regard sur la situation par groupe d'âges quinquennaux montre que les chefs de ménages âgés de 30 à 34 ans représentent la plus grande proportion de personnes en unions avec 12 963 cas concernés.

La situation par milieu de résidence fait ressortir la supériorité numérique du nombre de chefs de ménage en milieu rural avec 79 097 individus concernés par rapport au milieu urbain ou 14 524 individus seulement en sont concernés .

Cet état de fait est dû à la répartition géographique de la population qui d'ailleurs est essentiellement rural. La population recensée dans ce milieu en 2012 est de 506 014 habitants représentant 85,2% de la population totale de la région contre 87 807 habitants en milieu urbain (soit un taux d'urbanisation de 14,8%).

La structure par groupe d'âges quinquennaux selon le sexe montre l'absolue jeunesse de la population de la région de Diffa avec une prédominance masculine. Cette population est majoritairement analphabète avec un taux de 23,9%. Ce taux est plus élevé en milieu urbain et chez les hommes (31,4%) que chez les femmes (16,4%) .

A l'image de la situation au Niger, l'activité principale de la population de la région de Diffa reste l'agriculture. Elle est pratiquée de façon principale par 57% de la population active occupée de Diffa. L'élevage et la pêche occupent principalement 25,7% de la population active occupée. Ces activités sont surtout propices à cause de la présence du lac Tchad et de la Komadougou Yobé dans les départements frontaliers (Bosso, Diffa, Maïné-soroa). Compte tenu du développement industrielle notamment l'extraction du pétrole et autres minerais, certaines activités non moins importantes comme le commerce indépendant, l'artisanat et ouvriers d'industrie occupent principalement 5,9% et 3,8% la population active. En outre, 2,4% de la population sont principalement occupée par d'autres emplois hors commerce.

3.2. Composition et taille des ménages dans la zone de l'étude

Les résultats de l'enquête menée dans le cadre de cette étude indique que la taille moyenne des ménages est de 7,5 enfants avec une moyenne maximale de 9 enfants/ménage dans la commune de Chetimari et une moyenne minimale de 6 enfants/ménage dans la commune de Nguelbely.

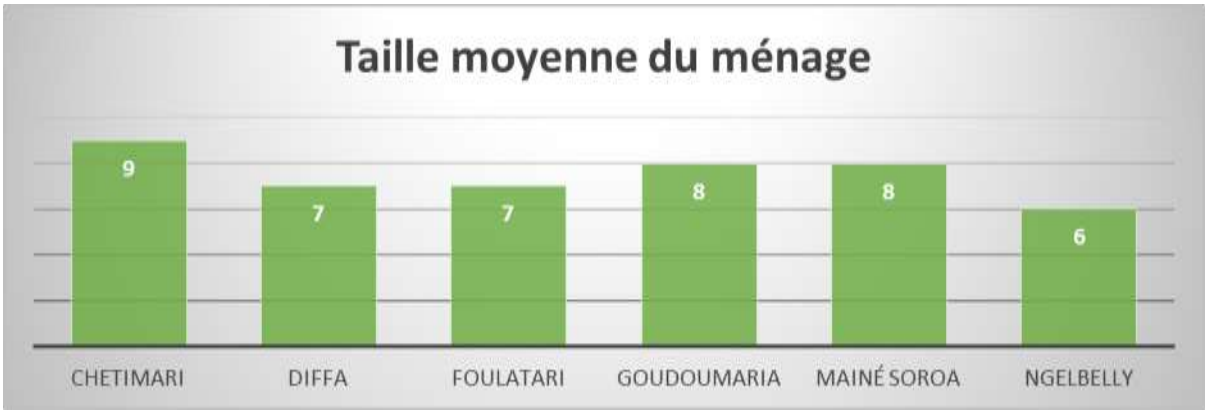

Les résultats de l'enquête indiquent que 80% en moyenne des ménages de la zone d'intervention sont des populations hôte. En moyenne on a 4% des ménages interrogés qui sont des refugiés, 8% des retournés et 9% des déplacés. Le graphique ci-dessous indique la répartition par communes.

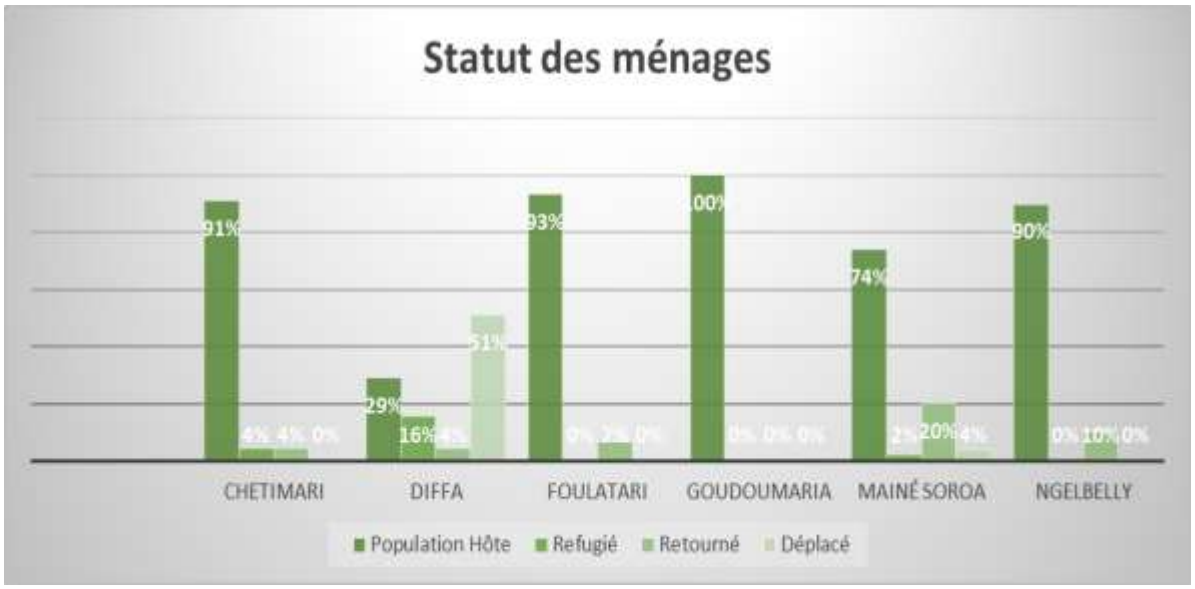

Les résultats indiquent 64% des ménages en moyenne vivent en milieu rural contre 36% en milieu urbain. D'après les données officielles, la population rurale représente plus de 85% de la population totale.

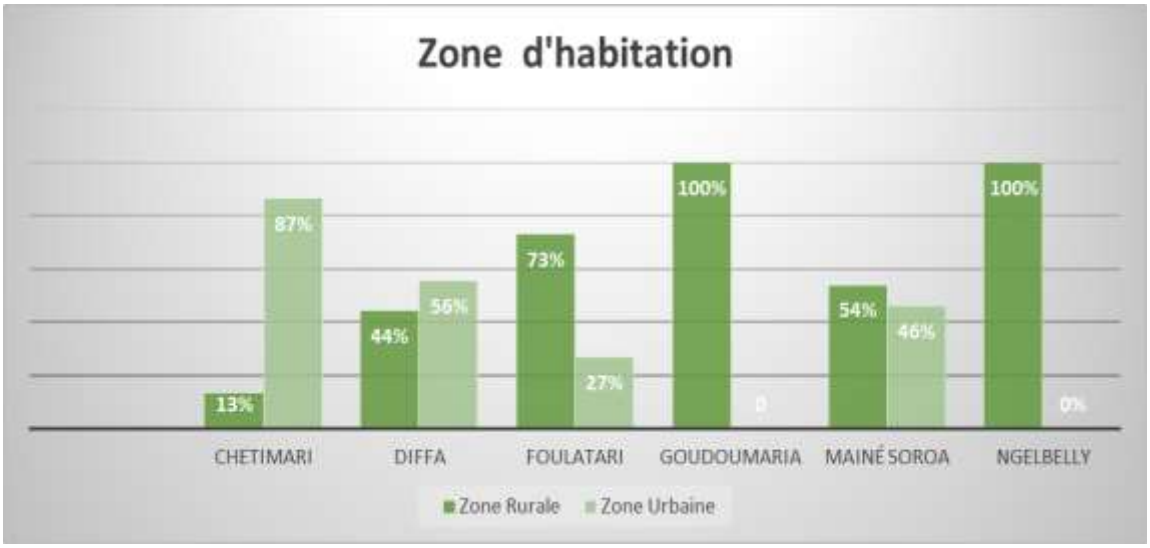

En moyenne 70% de ces ménages vivent dans des maisons construites, 20% vivent sous des tentes et 10% vivent dans les camps. Le graphique ci-dessous donne tout le détail.

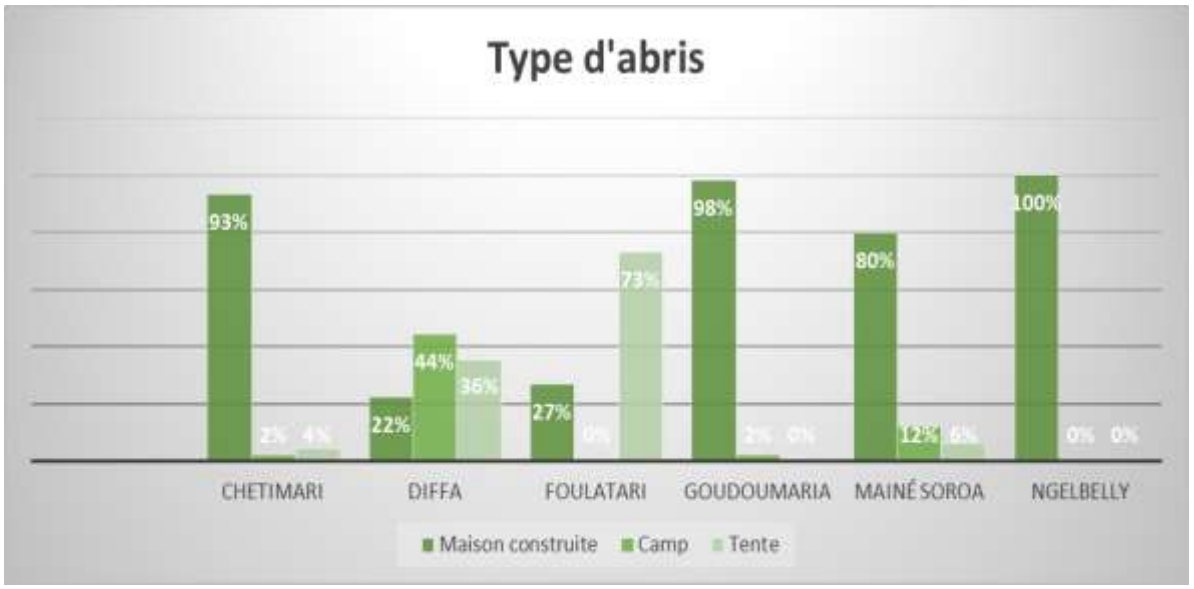

3.3. Structure par sexe et par âge de la population des ménages enquêtés

Lors de l'enquête, les répondants sont en grande partie des femmes (78% dans la commune de Chetimari, 76% dans la commune de Diffa et 70% dans la commune de Maïné Soroa.

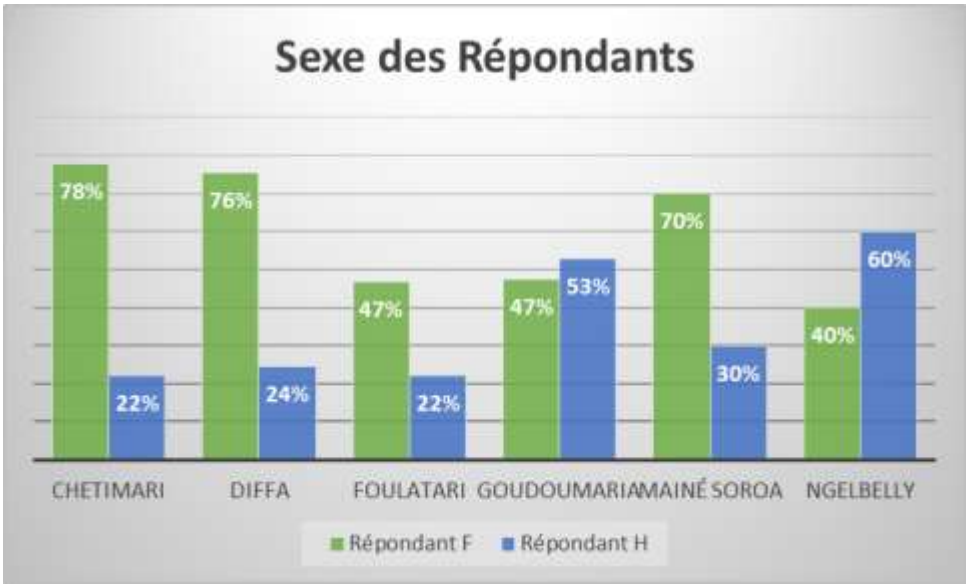

Mais les chefs de ménages sont majoritairement t des hommes (88% en moyenne avec en tête la commune de Ngelbelly où 100% des chefs de ménages sont des hommes et 93% dans la commune de Goudoumaria).

Dans la commune de Diffa par contre le taux de ménages où le chef est une femme est le plus élevé (22%). Ceci s'explique par le confit qui a durement frappé la région et qui a occasionné des pertes en vies humaines rendant des femmes veuves.

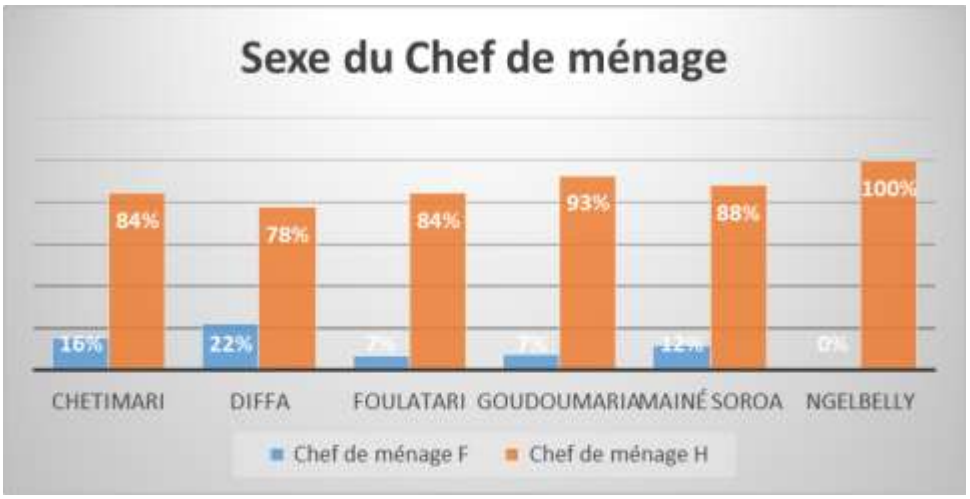

En termes de répartition par groupe d'âges des chefs de ménages, les résultats indiquent qu'en moyenne 28% de ces chefs de ménages ont entre 45-54 ans, le même pourcentage (28%) de ces chefs de ménages a plus de 55ans. Ceci dénote d'un certain niveau de maturité. Le détail de cette répartition est illustré dans le graphique ci-dessous.

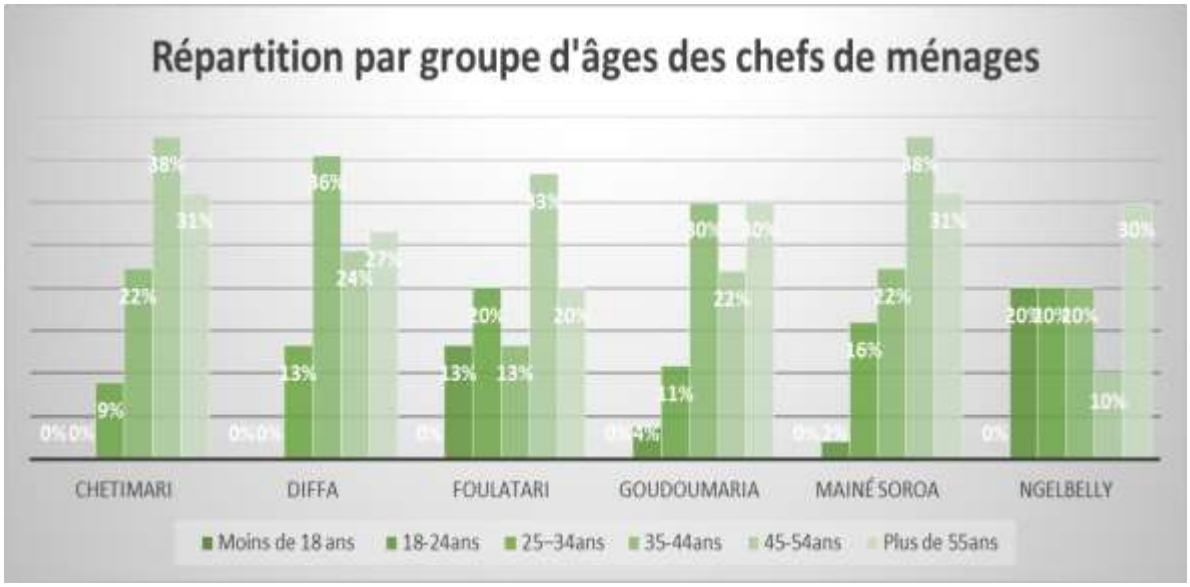

3.4. Caractéristiques socio-économiques des enquêtés

La mission s'est intéressée aux activités économiques des ménages avant et après la crise.

Les résultats de l'enquête montrent que la combinaison agriculture, élevage et petit commerce était portée par 29% des ménages en moyenne dans les 6 communes. Après la crise ce pourcentage a chuté jusqu'à 26%. Dans la foulée les résultats indiquent qu'après la crise le taux de chômage a augmenté particulièrement dans certaines communes telles que Diffa allant jusqu'à 16%. Avec la crise il y a eu également la multiplication de petits boulots.

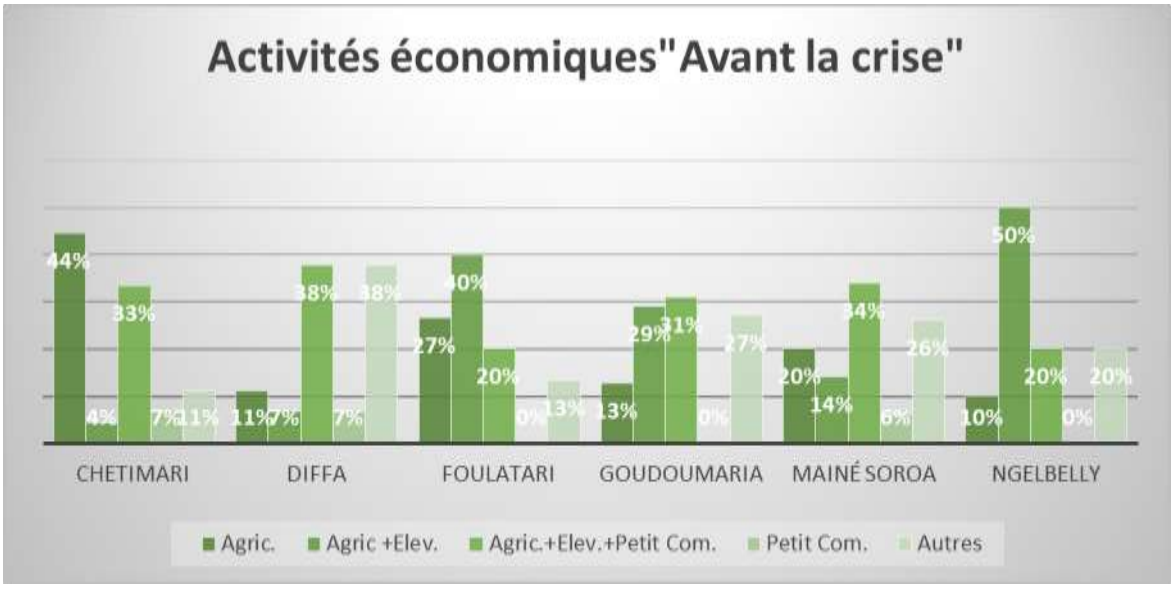

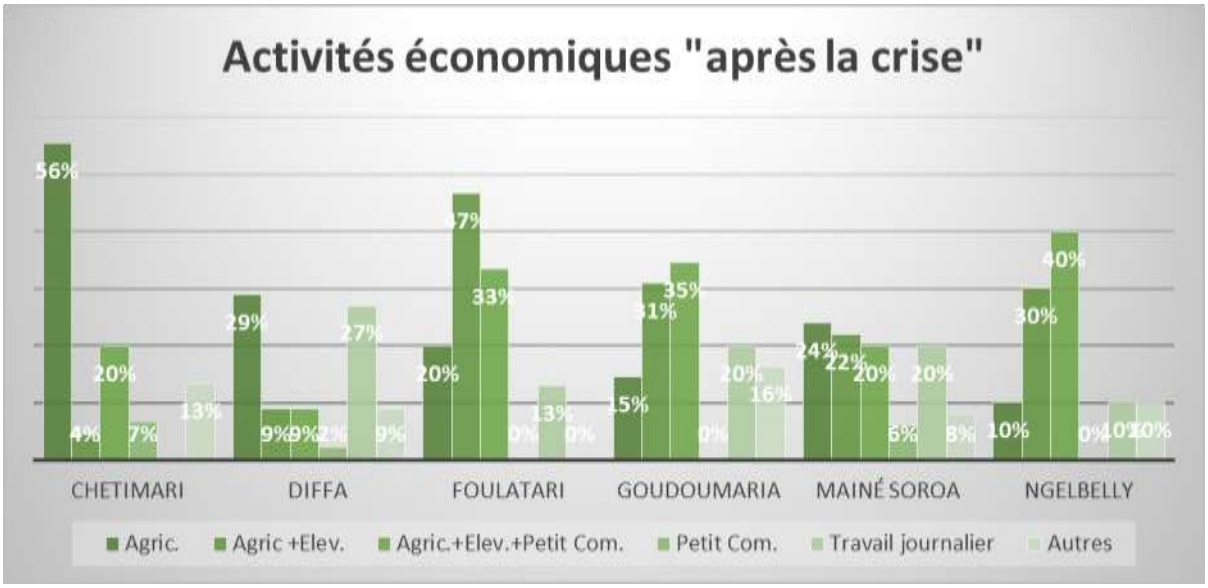

3.5. Protection et mobilité des femmes et filles

La région de Diffa étant une zone en conflit, il est tout à fait normal de jauger la perception des femmes et filles par rapport à la question de protection de mobilité vu leur vulnérabilité.

L'étude révèle qu'en moyenne 44% des filles ont des problèmes de sécurité contre une moyenne de 32% des femmes.

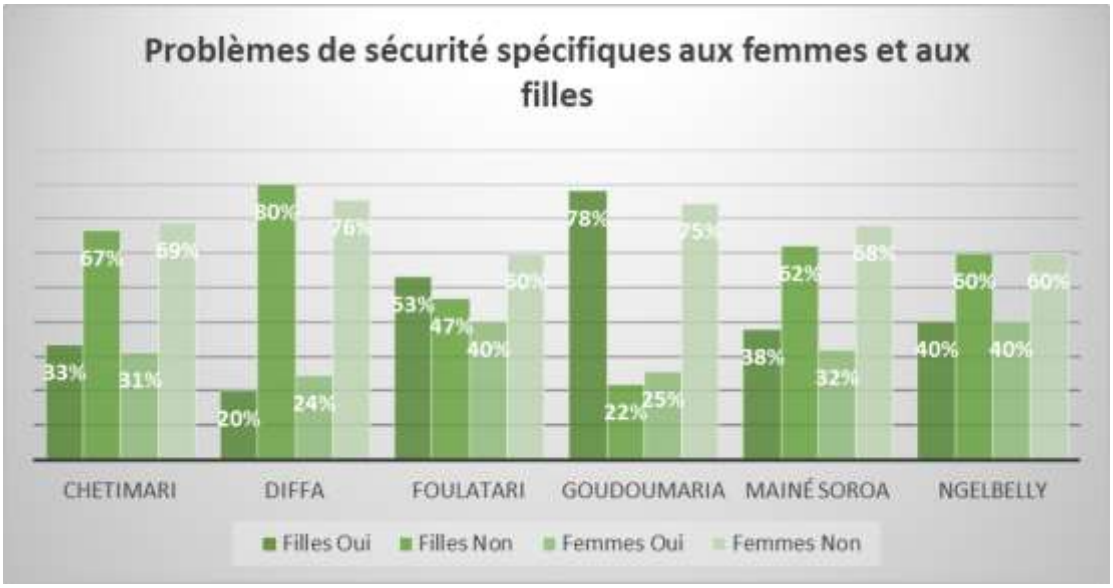

Les communes où ce risque sécuritaire est plus perçu par les filles sont Goudoumaria (78%)) et Foulatari (53%). Pour les femmes il s'agit des communes de Foulatari (40%) et Maïné Soroa (32%).

La liste des problèmes sécuritaires est la suivante :

- Pas de lieu sûr au sein de la communauté
- Violence/abus sexuels
- Violences domestiques
- Risque d'agression lors d'un voyage en dehors de la communauté
- Risque d'attaque lors de déplacements au sein de la communauté

- Être mariée par sa famille
- Trafic
- Impossibilité d'accéder aux services et aux ressources
- Pas assez d'intimité à la maison
- La maison ou le logement n'est pas sûr/n'a pas de serrures

Les résultats par commune est illustrés par les graphiques ci-dessous.

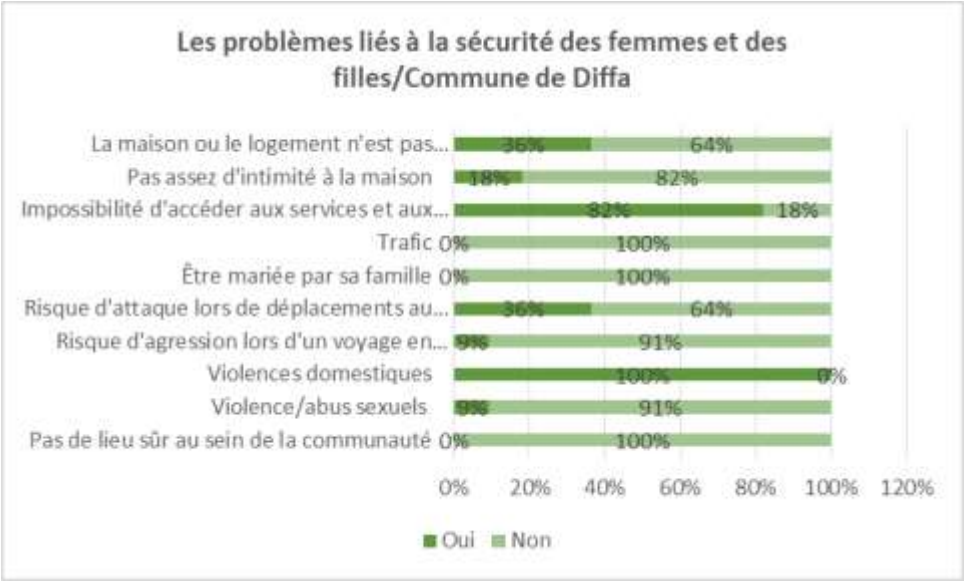

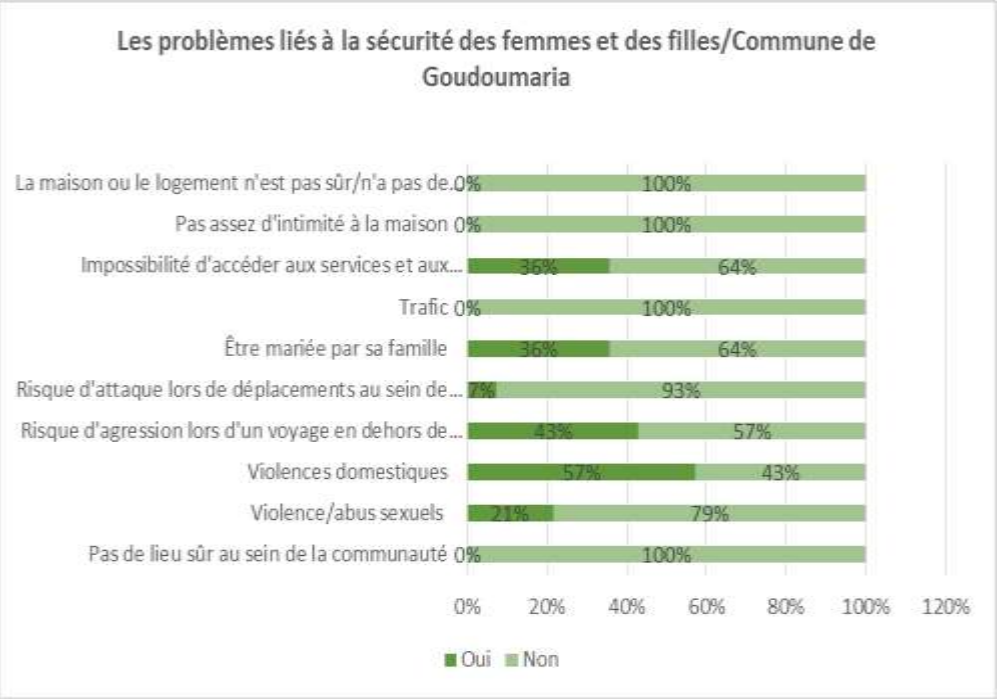
Les problèmes liés à la sécurité des femmes et des filles/Commune de Goudoumaria
La maison ou le logement n'est pas sûr/n'a pas de...
Pas assez d'intimité à la maison
Impossibilité d'accéder aux services et aux...
Trafic
Être mariée par sa famille
Risque d'attaque lors de déplacements au sein de...
Risque d'agression lors d'un voyage en dehors de...
Violences domestiques
Violence/abus sexuels
Pas de lieu sûr au sein de la communauté
0% 100%
0% 100%
36% 64%
0% 100%
36% 64%
7% 93%
43% 57%
57% 43%
21% 79%
0% 100%
0% 20% 40% 60% 80% 100% 120%
Oui
Non

Les problèmes liés à la sécurité des femmes et des filles/Commune de Mainé
La maison ou le logement n'est pas...
Pas assez d'intimité à la maison
Impossibilité d'accéder aux services et aux...
Trafic
Être mariée par sa famille
Risque d'attaque lors de déplacements au...
Risque d'agression lors d'un voyage en...
Violences domestiques
Violence/abus sexuels
Pas de lieu sûr au sein de la communauté
0% 100%
33% 67%
60% 40%
0% 100%
0% 100%
13% 87%
33% 67%
80% 20%
7% 93%
7% 93%
0% 20% 40% 60% 80% 100% 120%
Oui
Non

Les résultats de l'étude indiquent que depuis le début de la situation d'urgence, les problèmes de sécurité auxquels sont confrontées les femmes et les jeunes filles se sont accrus dans les communes de Diffa (100% des ménages interrogés l'ont affirmé), la même chose dans les communes de Chetimari et de Goudoumaria. Dans la commune de Foulatari l'accroissement a été constaté par 50% des ménages et dans la commune de Maïné Soroa 83% des ménages l'ont notifié.

Les voies de recours en cas de violence

Lorsque les femmes et les jeunes filles sont victimes d'une forme de violence, elles recourent dans la plus part des cas aux chefs de communauté (65% en moyenne sur les 6 communes). Les ménages de commune de Diffa l'indiquent à 84% contre 38% dans la commune de Maïné. La seconde voie de recours est la famille (25% des ménages en moyenne sur les 6 communes). Maïné et Ngelbelly sont les communes dans lesquelles les familles sont plus sollicitées en cas de violence des filles et femmes respectivement à 48 et 40%.

Les stratégies utilisées par les victimes pour réduire ou traiter les différents risques de protection

Les résultats de l'étude démontrent clairement que les stratégies utilisées sont loin d'être les mêmes partout dans les six communes.

Dans la commune de Chetimari, 9% des victimes se rapprochent uniquement des chefs communautaires et 7% pour les chefs religieux. Il faut noter que 22% de ces derniers se rapprochent à la fois des chefs religieux et des chefs communautaires. Les autres adoptent des stratégies mixtes car en plus des chefs religieux et communautaires elles recherchent d'un soutien psychosocial auprès de la société civile/des ONG, auprès d'un ami ou de la famille. Certaines ajoutent à tout cela l'accès aux centres féminins.

Dans la commune de Diffa, on constate qu'à peu près du quart (24%) des victimes s'approchent des chefs religieux pour traiter cette question de violence, 29% auprès des chefs religieux et communautaires. Les autres victimes diversifient leur approche avec notamment les chefs religieux et communautaires auxquels s'ajoutent les centres féminins, la société civiles, les amis, le soutien de la famille, les ONG….

Dans les communes de Goudoumaria et Ngelbelly, les chefs religieux sont au cœur de la stratégie (22% et 30%) par contre dans la commune de Foulatari ce sont à la fois les chefs religieux et communautaires (53%). Dans la commune de Maïné il n'ya que 10% des victimes qui s'approchent des chefs religieux et communautaires, la majorité adoptent une approche mixte qui intègre la plus part des acteurs clés (chefs religieux, chefs communautaires, ONG, Centre féminins, ami, soutien de la famille et la société civile….)

IV. TYPES ET FORMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

4.1. Typologie des VBG

Les résultats de l'étude indiquent une catégorisation des VBG sur l'ensemble des 6 communes.

La première VBG est la violence économique (54% en moyenne) suivi de l'agression physique (50%), Violence Psychologique ou émotionnelle (47%), Violence conjugale (40%), Mariage forcé (28%), Le Viol (19%), l'agression sexuelle (19%), le harcèlement sexuel (6%).

Le graphique ci-dessous donne le détail par commune.

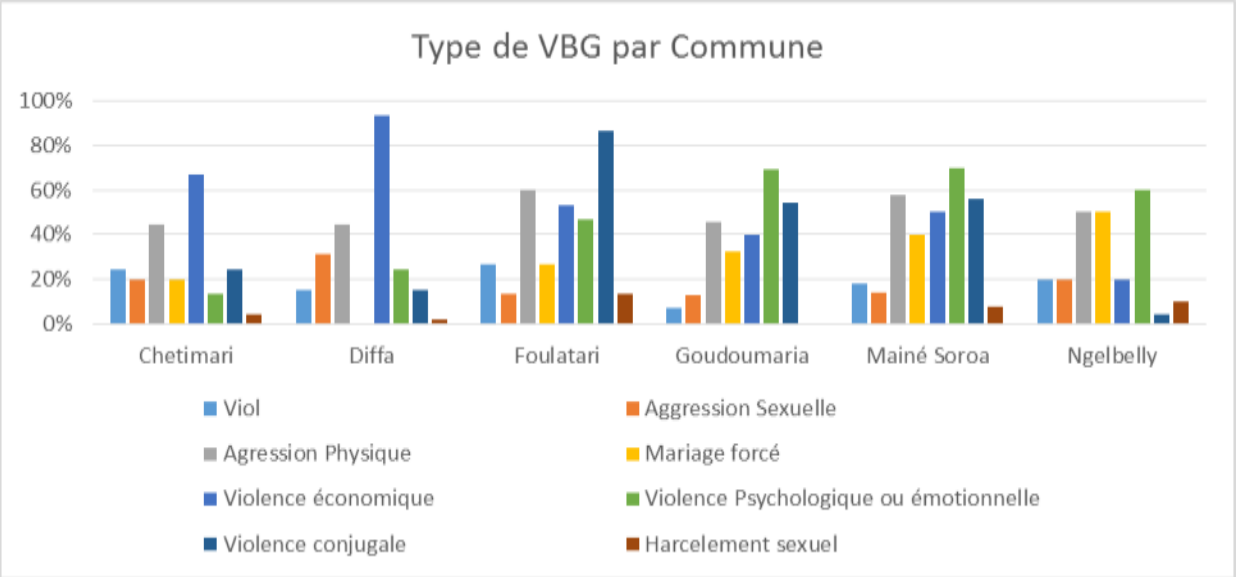

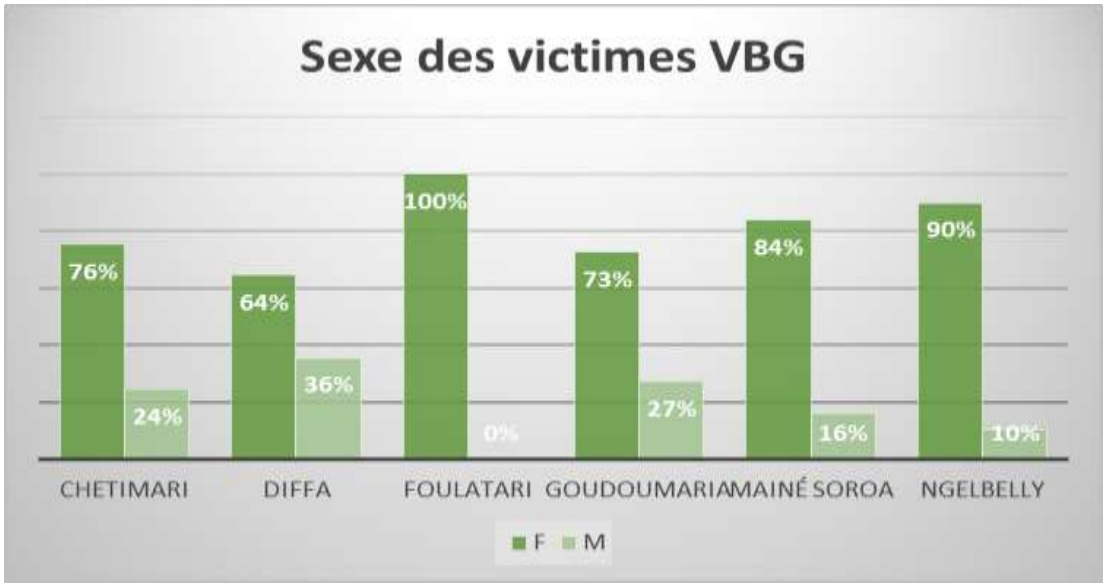

Les victimes des VBG sont majoritairement de sexe féminin (81%) en moyenne sur l'ensemble de la zone d'intervention (les six communes) contre 19% de victimes masculines. Dans la commune de Foulatari par exemple toutes les victimes signalées sont de sexe féminin.

La fréquence actuelle à laquelle vous rencontrez ces violences

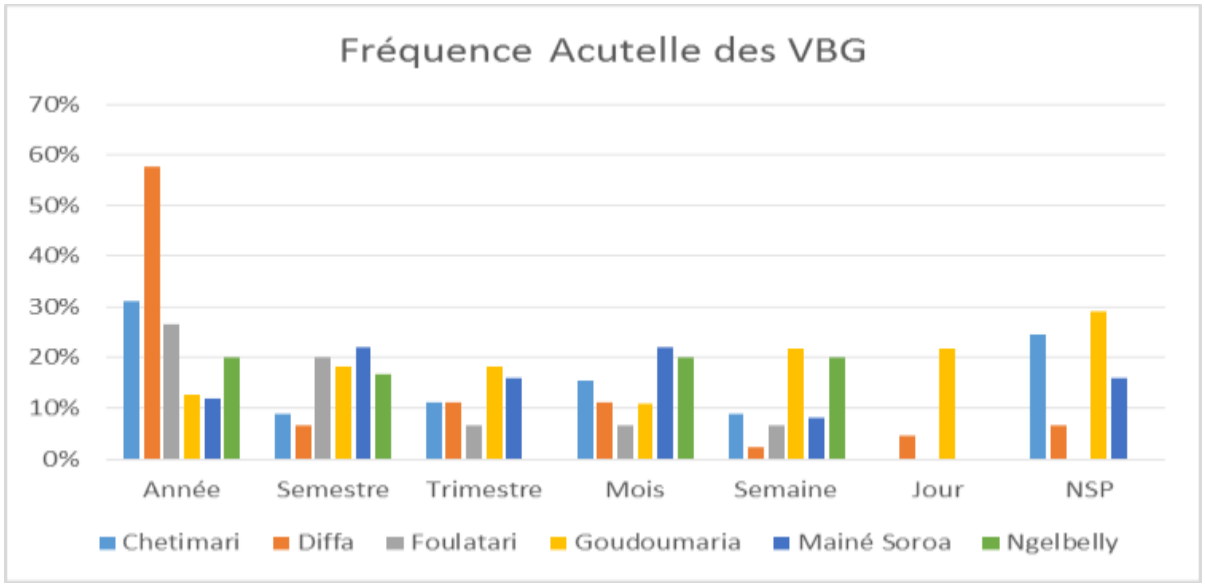

Les résultats de l'enquête conduite dans le cadre de cette étude révèlent que la fréquence actuelle à laquelle ces violences se produisent.

La fréquence actuelle la plus indiquée par les ménages interrogés (27%) est « l'année » suivi du semestre (15% en moyenne sur les six communes) et la fréquence mensuelle suit avec 14%.

Recours en cas de VBG

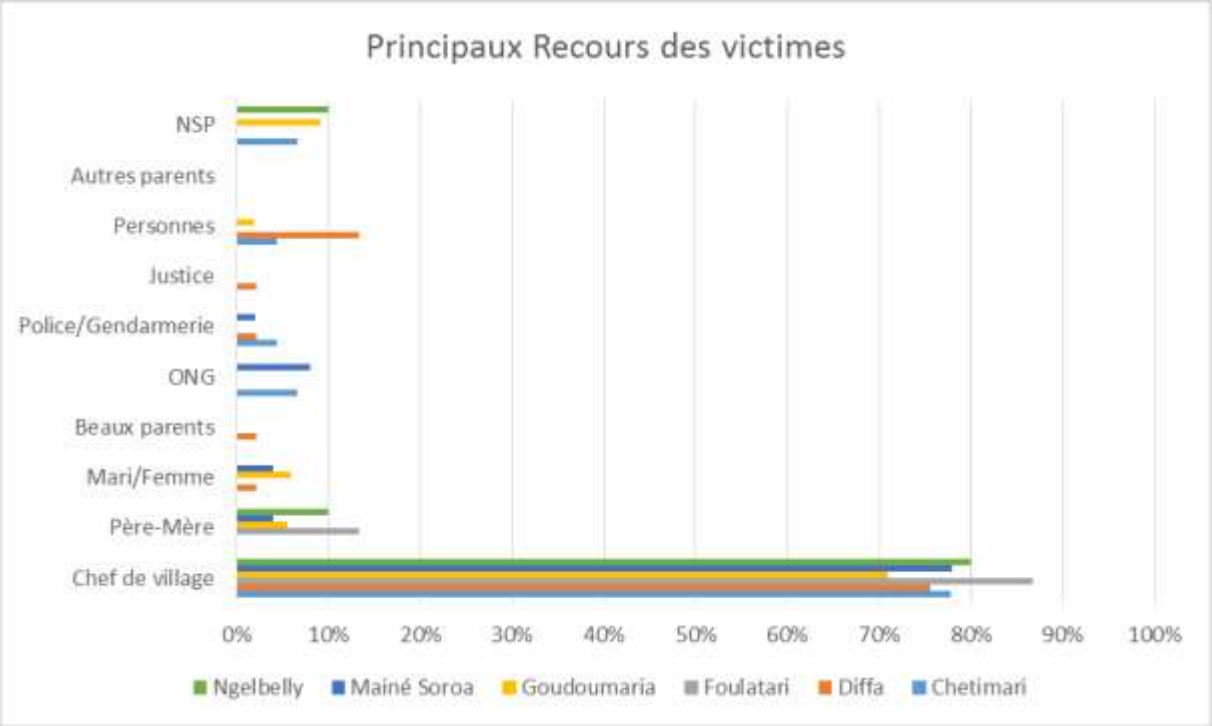

La principale voie de recours des victimes en cas de violence est « le chef de village » cité par 78% en moyenne dans les six communes. Les autres voies de recours sont :

- Père et Mère (7%)
- ONG (3%)
- Mari-Femmes (3%)
- Police/Gendarmerie (1%)

Système de prise en charge des victimes

L'étude révèle que 52% des répondants en moyenne sont satisfait du système actuel de prise en charge. Ce résultat cache d'énormes disparités. Dans la commune de Goudoumaria, seulement 9% sont satisfaits, 36% le sont dans la commune de Chetimari et 42% à Diffa.

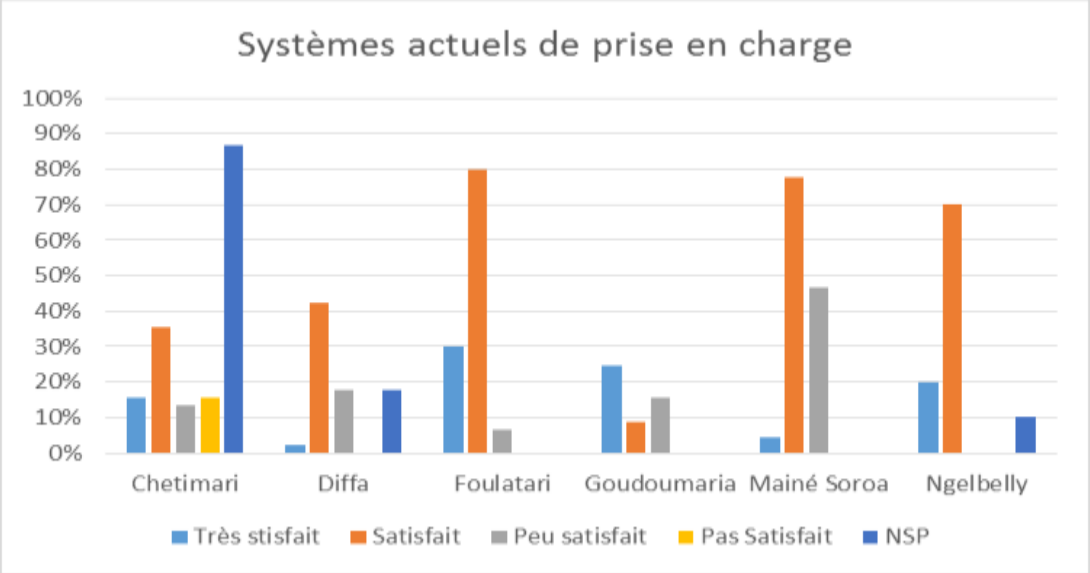

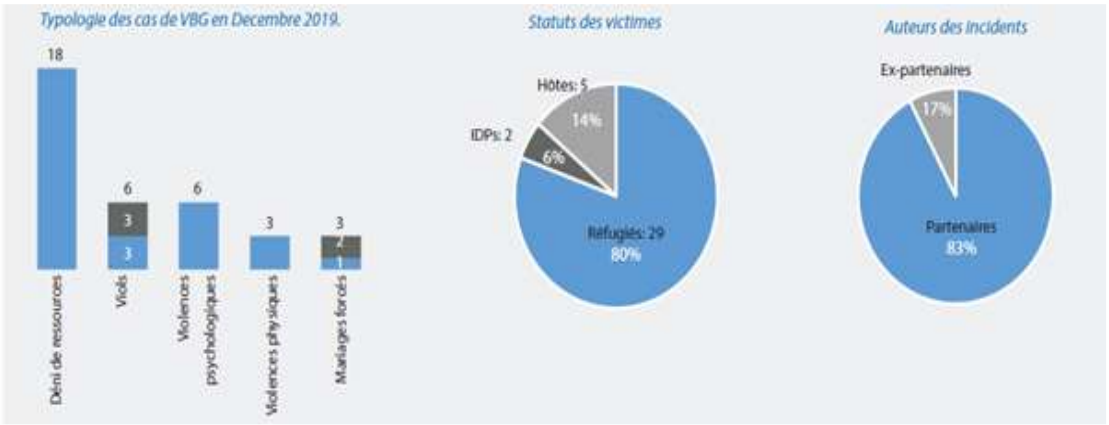

Typologie des incidents

Au courant du mois de Décembre 2019, 36 cas de violences basées sur le genre ont été déclarés et documentés. L'on note 06 cas de viol dont 03 sur des mineures âgées de (17, 15 et 14 ans). Aussi, 03 cas de violences physiques et 06 cas de violences psychologiques ont été documentés. De même, l'on enregistre 18 cas de Déni de ressources et 03 cas de mariage forcé dont 02 sur mineures âgées de (15,16 ans).

Status des victimes

Comme pour le mois précédent la majorité des cas enregistrés en Décembre ont été signalés par les réfugiés avec 81% des cas (soit 29/36) 5% par les PDI soit (2/36) et 14% par la population hôte (soit 5/36 cas).

Auteurs des incidents

La majorité des auteurs présumés pour les cas rapportés sont des partenaires intimes ou des ex-partenaires (83%) des survivantes et (17%) par d'autres membres de la communauté

Source : UNHCR, 2020

4.2. Les manifestations des VBG selon le type

4.2.1. Violences Physiques

Les résultats de l'enquête indiquent que les violences physiques les plus fréquentes signalées par 94% des acteurs interrogés sont les gifles et autres coups. Ceci est suivi de la menace avec arme (19% des acteurs interrogés ; les autres types violences physiques sont négligeables telles que les menaces d'étranglement ou de mort (8%), l'enfermement (8%), empêchement de rentrer chez soi (6%)

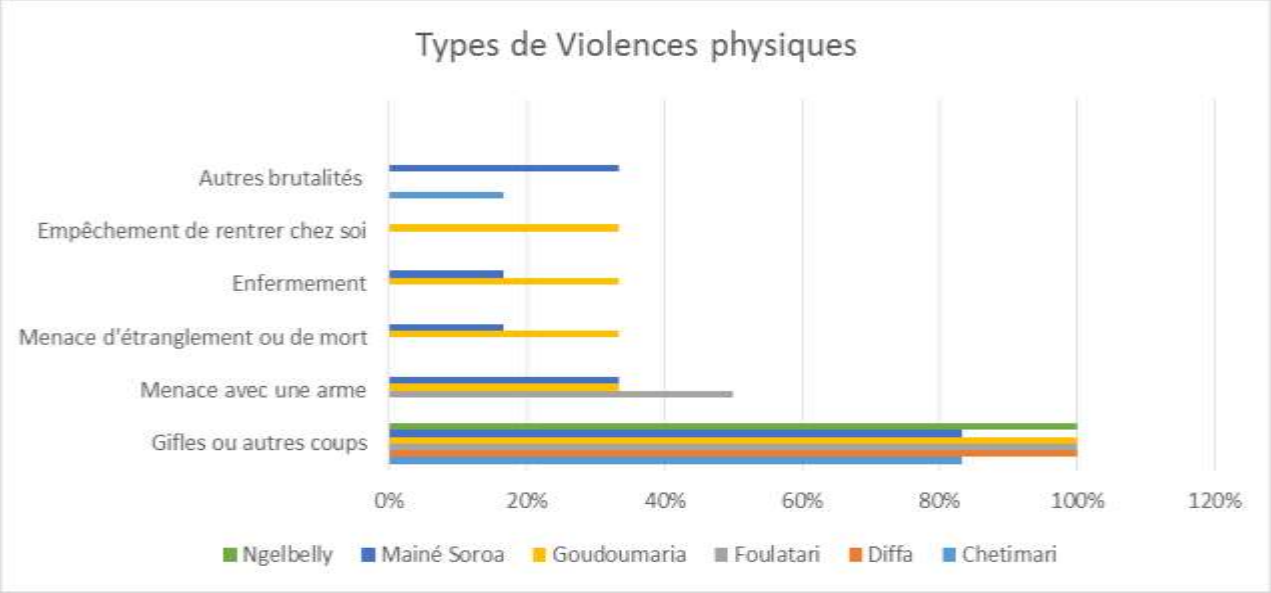

4.2.2. Violences sexuelles

Par rapport aux violences sexuelles, l'imposition des rapports sexuels est la violence majeure rapportée par 92% interrogés en moyenne dans les six communes. Les avances sexuelles déplaisantes suivent avec 42%, l'imposition d'images pornographiques (31%), les attouchements (28%).

Le détail par commune est présenté dans le graphique ci-dessous.

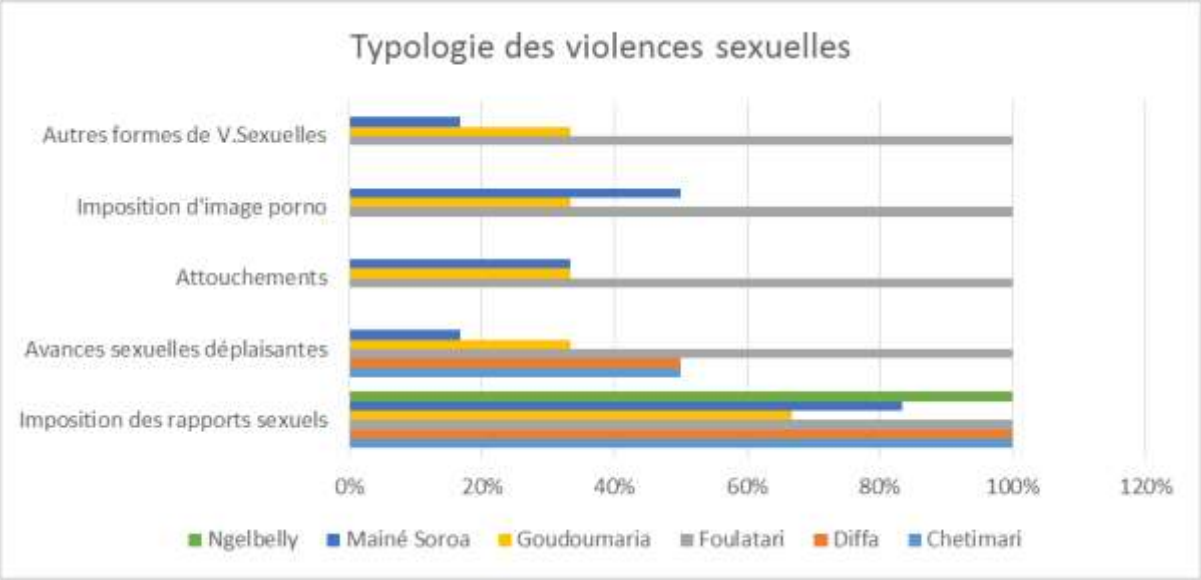

4.2.3. Violence psychologiques ou émotionnelles

Les violences psychologiques les plus fréquentes sont les insultes et les injures (94 et 56%). Il y a aussi ceux qui s'en prennent aux enfants (28%) et la dévalorisation et le dénigrement (17%).

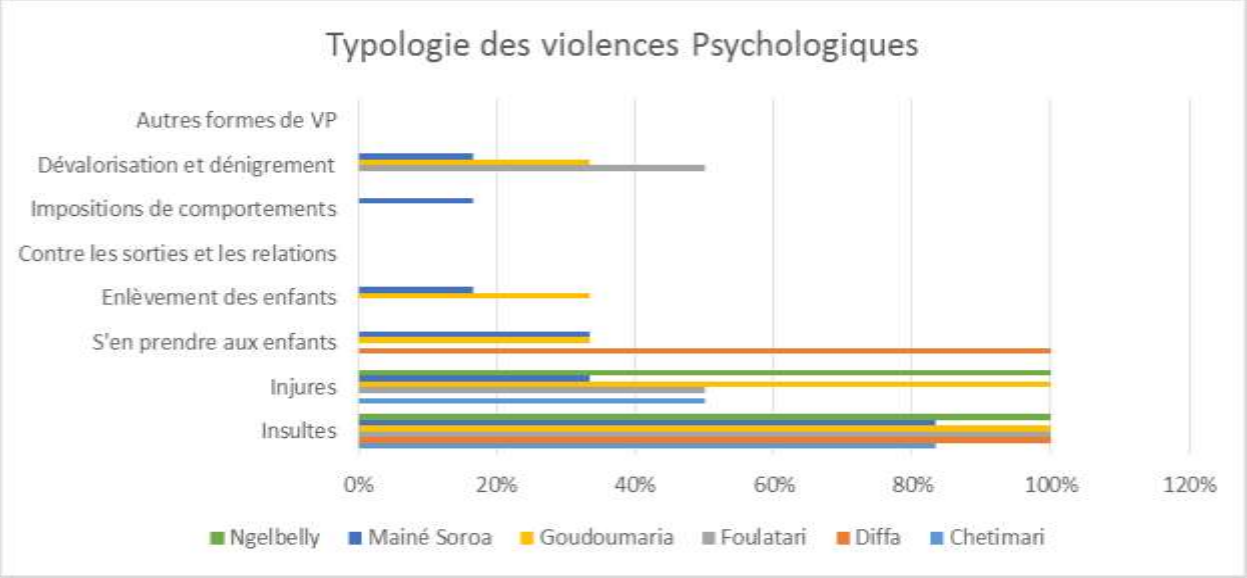

4.2.4. Violences économiques

Par rapport aux violences économiques c'est l'empêchement d'avoir accès aux ressources qui est la premières (75%) suivi des dépenses des ressources sans accord (28%). Il faut rappeler que cette VBG est analysée entre les époux et leurs épouses plus majoritairement.

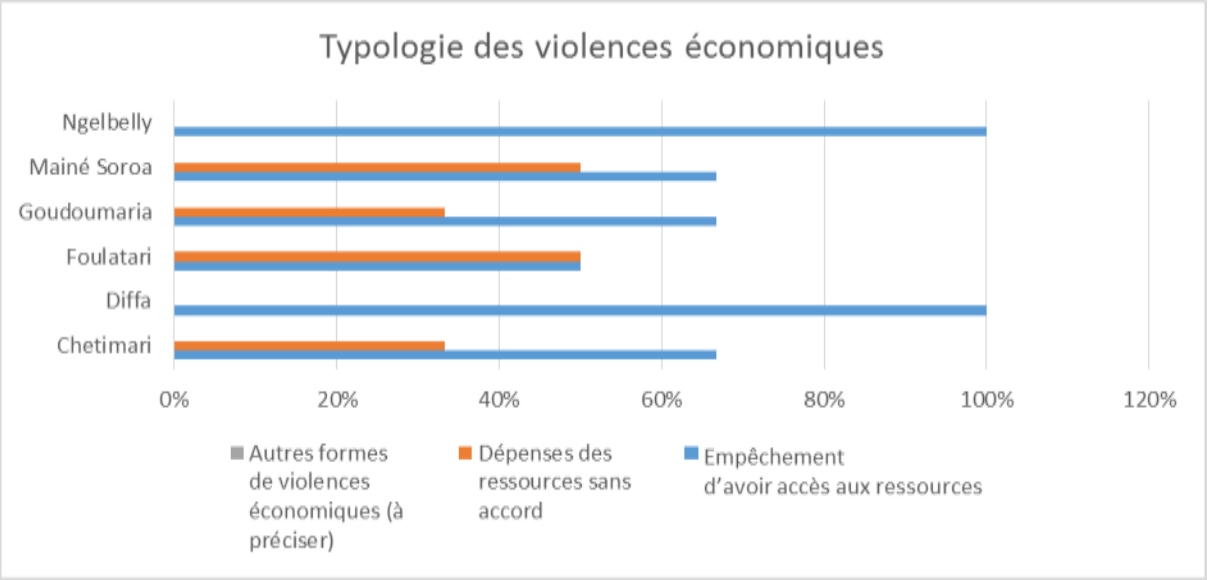

4.2.5. Violences culturelles

Par rapport aux violences culturelles, les résultats de l'enquête révèlent que le « Mariage précoce » est la principale violence culturelle (69%) ainsi que le « mariage forcé chez les jeunes filles » (42%). Ce phénomène est particulièrement remarqué dans les communes Ngelbelly et Foulatari où 100% des acteurs interrogés ont reconnu son existence. Dans la commune de Foulatari l'équipe a eu des échanges avec un Medécin et un Directeur d'école qui tous deux ont affirmé l'existence de la pratique dans la commune. Dans la commune de Ngelbelly, il s'agit d'un seul acteur institutionnel (Directeur d'école). La pratique de l'excision est constatée dans deux communes seulement. Il s'agit de la commune de Ngelbelly (100%) et de Goudoumaria (33%). Les mutilations génitales féminines sont également signalées dans la commune de Goudoumaria (33%) et Chetimari (17%). La pratique du veuvage est notée dans la commune de Chetimari seulement.

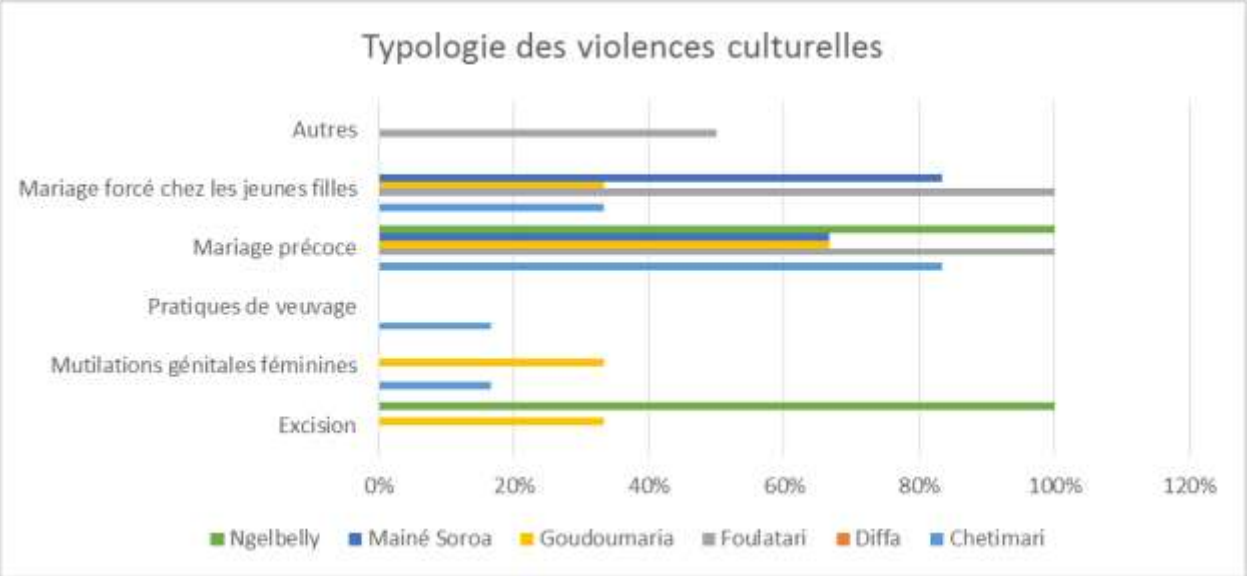

V. LIEU DE PRODUCTION DES VIOLENCES ET PROFIL DES VICTIMES ET DES AUTEURS

5.1. Sphère de vie/lieu où s'est produit le type de violences

Le lieu de production des VBG qui ressort en premier d'après les résultats de l'enquête est le lieu public (rue.) soit une moyenne 50% avec une forte occurrence dans les communes de Foulatari (100%) et Chetimari (83%). La famille constitue le deuxième lieu de production des violences (47% en moyenne sur les 6 communes). Les communes de Diffa (100%) et de Ngelbelly (100%) sont les communes dans les plus la famille a été la plus citée comme étant le lieu de production des violences. Le couple (à la maison) est le troisième lieu de production des violences (39%), suivi du lieu de travail (11%) et le lieu de loisir (bars, hôtels, boîtes de nuit) (8%).

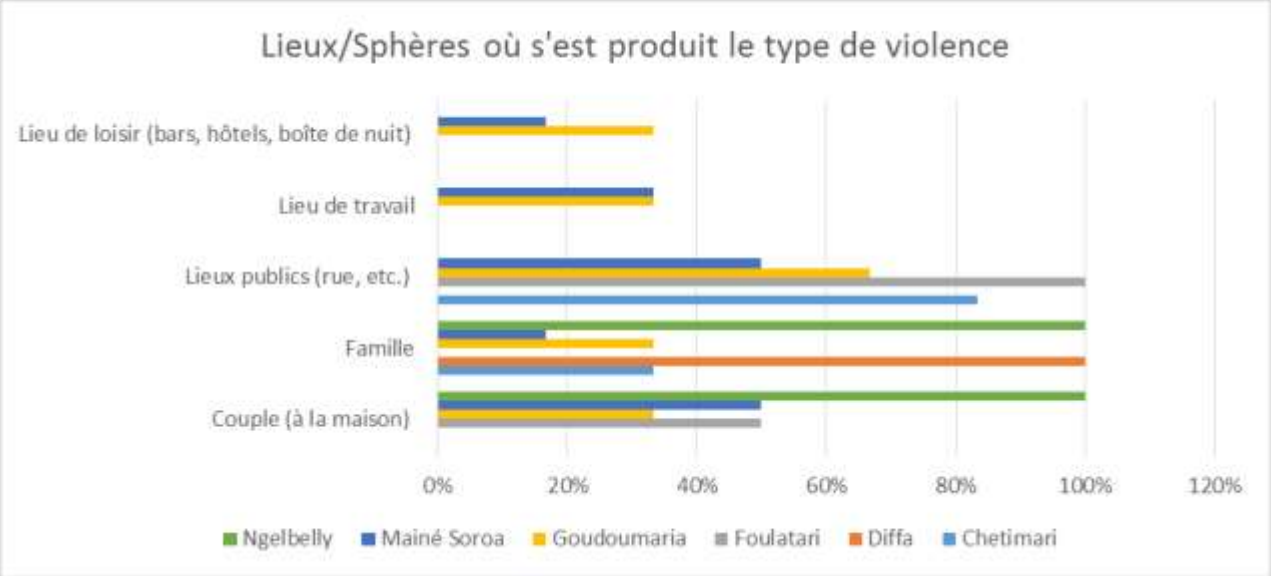

5.2. Profil des victimes VBG

D'après les résultats de l'étude, la plupart des victimes sont des jeunes âgés de 10 à 25ans. En moyenne dans les 6 communes 86% des interrogés sont dans cette fourchette. Dans les communes de Ngelbelly, de Diffa et de Foulatari, toutes les victimes signalées à 100% sont des jeunes âgés de 10 à 25 ans. La situation des victimes âgées de moins de 10ans est fortement signalée dans les communes de Goudoumaria (100%) et à Chetimari.

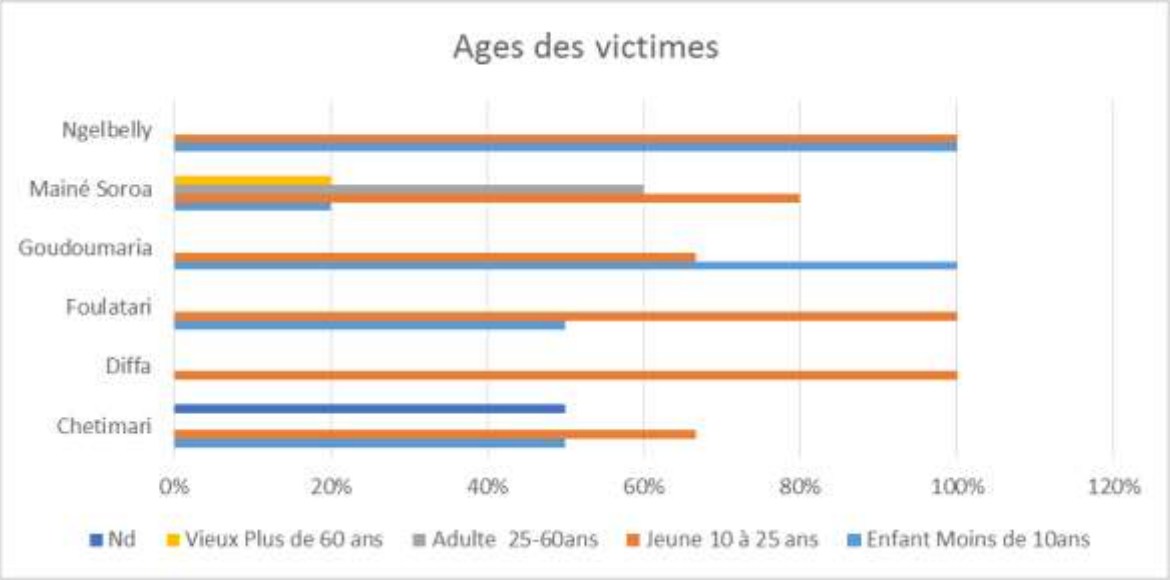

Plus de 72% en moyenne des victimes n'ont aucun niveau d'instruction. 31% des victimes ont un niveau secondaire 28% le niveau coranique, 22% ont un niveau primaire.

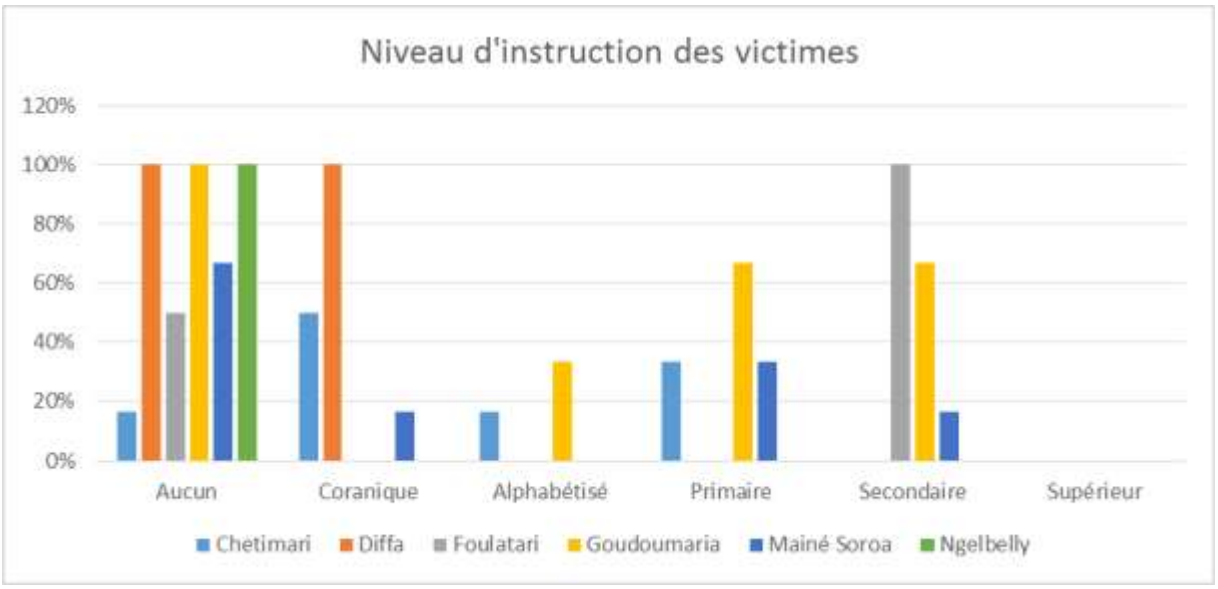

La plupart des victimes sont des célibataires car en moyenne 94% dans les 6 communes. Les victimes VBG dans les communes de Diffa, Foulatari, Goudoumaria et Ngelbelly sont toutes des célibataires.

En termes de lien de parenté avec l'agresseur, les enquêtes révèlent que 20% en moyenne des agresseurs sont des conjoints, 8% des enfants de la victime, et 6% de petit ami ou copain de la victime. Il faut noter que de façon générale la plupart des victimes n'ont pas de liens de parenté avec l'agresseur.

5.3. Profil des auteurs des VBG

L'enquête révèle que les agresseurs sont à 78% en moyenne des hommes. Les femmes représentent 22% seulement signalées dans les communes de Maïné, Foulatari et Ngelbelly.

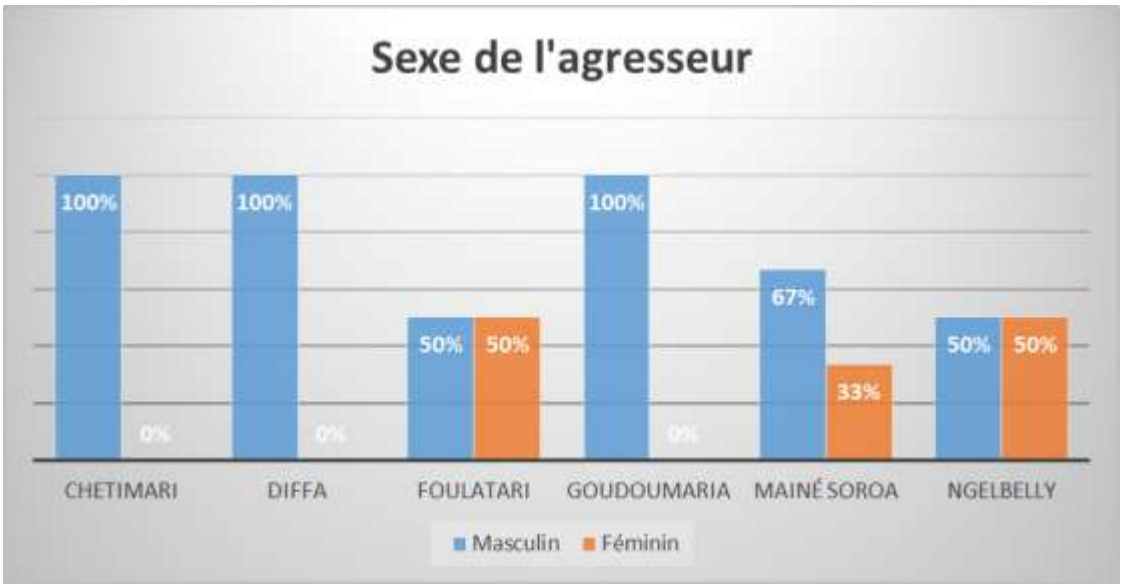

A la différence des victimes qui sont des âges relativement bas, l'étude révèle que 56% des agresseurs sont des adultes contres 25% de jeunes.

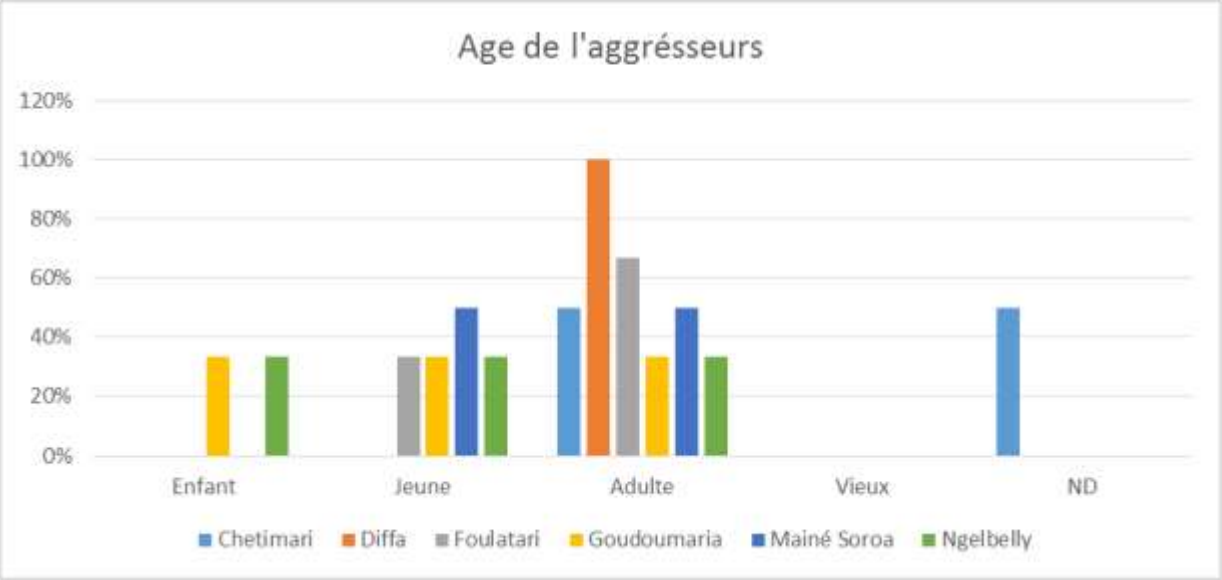

Ces agresseurs sont pour la plus part n'ont aucun niveau d'instruction (56%). En moyenne 19% des agresseurs ont un niveau coranique.

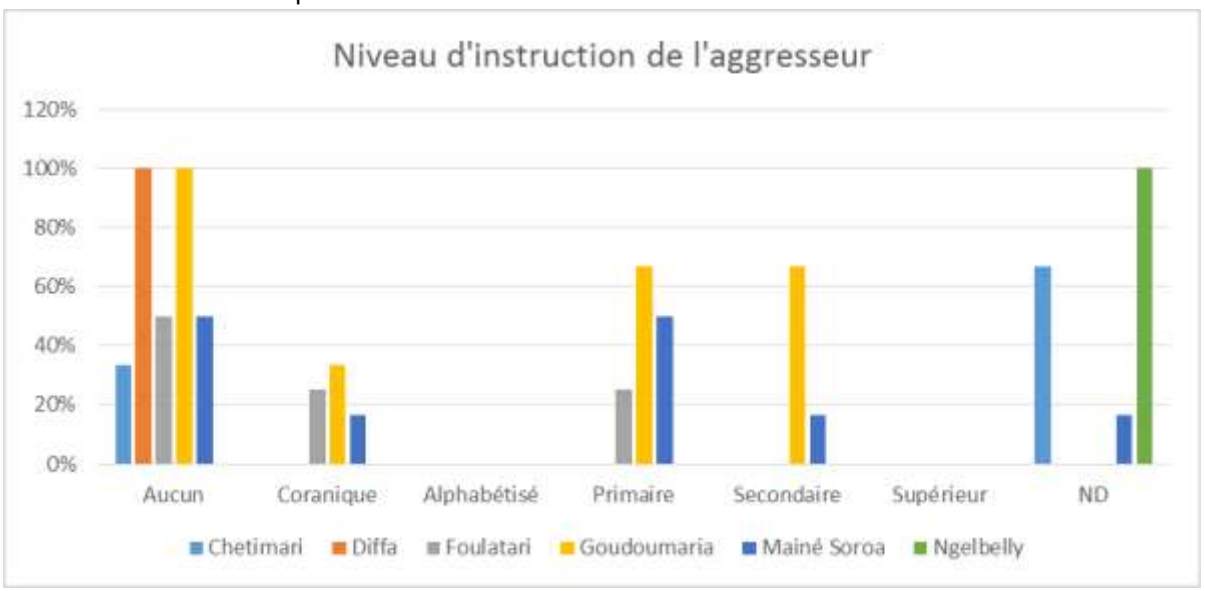

D'après les résultats de l'étude, 72% en moyenne des agresseurs sont les célibataires. Les mariés monogames représentent 14% alors que les mariés polygames représentent 19%. Les agresseurs mariés sont concentrés dans trois communes à savoir Foulatari, Goudoumaria, Maïné.

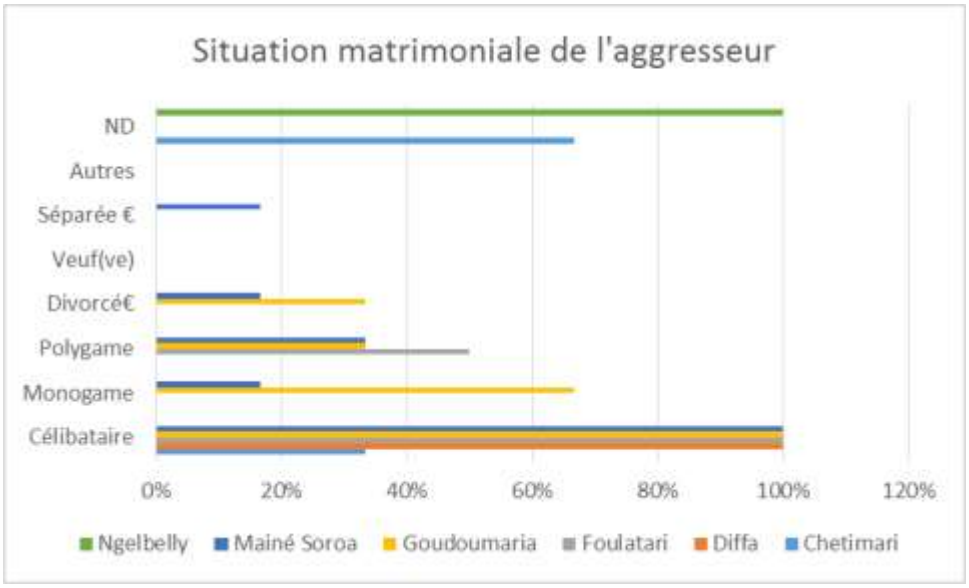

Plus de 80% des agresseurs vivent pour la plupart en milieu rural.

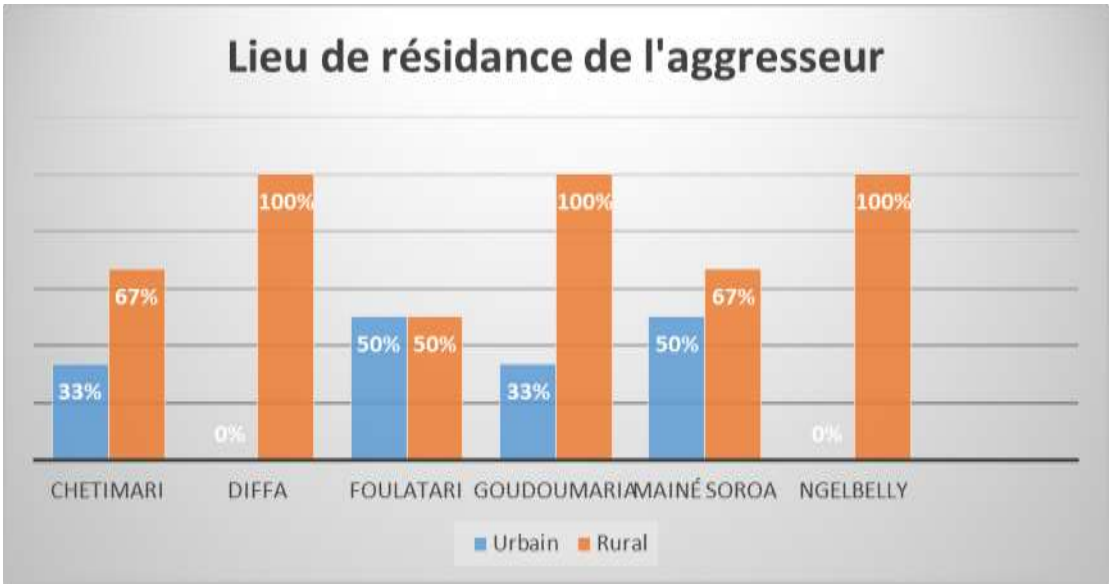

VI. DETERMINANTS/CAUSES PROFONDES DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Comme dans plusieurs pays, les valeurs et les coutumes au Niger s'appuient sur des sociétés patriarcales dans lesquelles l'autorité religieuse, économique, politique et sociale est détenue par les hommes. Cette perception qui fait de l'homme le sexe dominant détenant tous les pouvoirs de décisions se trouve à la base des pratiques violentes plus ou moins acceptées par la conscience populaire.

Au Niger, comme ailleurs dans la sous-région, les VBG restent très récurrentes et multiformes. Toutefois, le poids de la coutume et des traditions semble y jouer un rôle de premier plan. Il s'y ajoute l'analphabétisme des femmes (en effet, 43 % des hommes sont alphabétisés, contre 15 % des femmes). Le niveau d'instruction et d'activité économique constituent des facteurs déterminants dans la probabilité de subir une quelconque forme de violence d'où l'importance de la scolarisation des filles pour parer aux violences basées sur le sexe[1].

Les causes des violences basées sur le genre sont culturelles, sociales, juridiques, politiques et économiques et il faut travailler sur toutes ces dimensions pour éliminer ces formes de violence.

Causes cultures:

- Socialisation liée au genre qui considère la supériorité des hommes sur les femmes comme étant naturelle ;
- Valeurs donnant aux hommes des droits de propriété sur les femmes et les filles ;
- Coutumes matrimoniales (prix de la mariée, dot) ;
- Acceptabilité de la violence comme moyen de résolution des conflits
- Dans certaines contrées le mariage forcé de la jeune fille est accepté par tous au sein des communautés particulièrement chez le peulh où la jeune fille est promise en mariage dès sa naissance.
- La fille est mariée tôt pour que la famille ait moins de charge à supporter. Mais aussi pour qu'il n'ait pas un enfant né hors mariage (honte).
- Parfois les jeunes garçons mariés qui vivent dans le même domicile que les parents n'ont pas la liberté des décisions concernant leur vie de couple ni pour leurs biens. (L'enfant appartient à sa famille)

Causes juridiques

- Niveau de connaissance juridique peu élevé chez les femmes ;
- Une législation lacunaire ;
- Manque de formation et d'attention de la part de la police et de la justice à l'égard des femmes et des filles.

Causes structurelles:

- Les filles et les garçons qui quittent le village pour le collège et qui vivent chez des tuteurs qui ont peu de moyen pour supporter la charge supplémentaire subissent toutes formes de violence tant émotionnelle que phycologique.

Causes politiques

- Sous-représentation des femmes aux postes électifs et nominatifs où des décisions qui affectent les femmes sont prises ;
- Sous-représentation des femmes dans le domaine des médias (absence d'information appropriée) et les professions juridiques et médicales (manque de sensibilisation et d'outils de dépistage et de protection) ;
- Méconnaissance de la gravité de la violence domestique ;
- Conception de la famille comme sphère privée ne relevant pas du contrôle de l'Etat
- (banalisation des VBG/Impunité) ;
- Risque de toucher au statu quo / aux préceptes religieux ;
- Organisation insuffisante de la part des femmes pour constituer une force collective politique ;

Causes économiques

- Dépendance économique des femmes ;
- Accès et contrôle limité aux facteurs de production incluant la terre ;

[1] Violences basées sur le genre en Afrique de l'Ouest : cas du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Niger, Ndèye Amy Ndiaye 2021

- Accès et contrôle limité aux crédits ;
- Écart salarial entre les hommes et les femmes.

VII. LES FACTEURS QUI ACCENTUENT LES VBG EN ZONE DE CONFLITS

Il ressort de la littérature que Les effets conjugués des changements climatiques, de la pauvreté et des instabilités sociopolitiques et sécuritaires affectent plusieurs milliers de personnes. Ils impactent la réduction des ressources locales et entrainent l'insécurité alimentaire. Il s'en suit une précarité économique exacerbée par un sentiment d'insécurité générale lié aux attaques terroristes. Ce qui entraine le déplacement massif des populations avec son lot de conséquences : privation de la scolarisation ; réduction des ressources locales etc. En outre, de nombreuses femmes, dont principalement des adolescentes, font l'objet de rapt suivi de viol, de mariage forcé ou utilisées comme des kamikazes dans la zone de conflit[2].

Selon un « *Rapport de la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays /mission au Niger »,* il ressort en 2018 que dans la région de Diffa , un certain nombre de femmes déplacées étaient victimes de violences domestiques, de violences physiques et sexuelles et certaines devaient recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs tels que le sexe de survie ou la prostitution, notamment les veuves ou les femmes chefs de famille. Cette évaluation explique ces violations par l'effondrement des structures sociales et les changements des rôles traditionnels des hommes en tant que soutien familial. Le manque d'électricité dans certaines zones des sites et camps, y compris les latrines, ainsi que leur éloignement, ont également été identifiés par les femmes et les filles comme les exposant à de la violence physique et sexuelle.

La Rapporteuse spéciale a été informée que moins de 2 % des cas de violence basée sur le genre sont traduits en justice. La violence sexuelle constitue une épidémie cachée, teintée de peur, de stigmatisation des victimes et d'impunité des auteurs, induite par le manque de signalisation des abus.
Les échanges avec les différents acteurs lors de l'étude révèlent entre autres les points suivants :

- Niveau de vie des habitants et des réfugiés
- Précarité des abris
- Recherche des moyens de vie et de survie (vol, attaque…)
- Insécurité
- Oisiveté des jeunes (filles/garçons)
- Délinquance

[2] Violences basées sur le genre en Afrique de l'Ouest : cas du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Niger, Ndèye Amy Ndiaye 2021

D’après le rapport d’évaluation sur les Violences Basées sur le Genre (VBG) au niveau des sites des déplacés à N’guigmi - la région de Diffa/ Juin - Juillet 2017 du Sous-Groupe de Travail Violences Basées sur le Genre – Diffa, il ressort que la vulnérabilité des femmes et des filles sont liés aux problèmes économiques donc elles font face. « Chez les déplacées certaines estiment que la violence entre maris et femmes est très étroitement liée à la polygamie, à la nervosité des maris compte tenu de leur nouvelle situation (ils n’arrivent plus à subvenir aux besoins de la famille ni à jouer le rôle de chef de famille qui a toujours été le leur), et aussi aux distributions de vivres, comme certains hommes veulent souvent vendre une partie des rations, ou alors l’utiliser pour faire des cadeaux à leurs concubines. Certaines femmes affirment que beaucoup de maris forcent leurs femmes à avoir des rapports sexuels, pour les unes ce n’est pas un viol car la femme doit rester au service de son mari. Elles dissent qu’une femme qui se refuse à son mal est très mal vu et cela peut causer préjudice à ses filles. Certains groupes ont reconnu la pratique de l’excision dans certains groupes des réfugiés et personnes déplacées, même comme ils estiment qu’elle est pratiquée par une minorité de personnes ».

VIII. LES STÉRÉOTYPES (NORMES SOCIALES) LIÉS AUX VBG

8.1. Stéréotypes liés à la VBG en général

De nombreux facteurs sont susceptibles d’exacerber les VBG dans les communautés nigériennes et certains d’entre eux consistent des freins empêchant ou encore limitant les capacités et possibilités pour les survivantes de demander de l’aide et solliciter une prise en charge.

De manière non exhaustive la mission a relevé les facteurs suivants :

- Le poids des traditions et de la religion, les tabous ;

- La stigmatisation des survivantes et survivants des VBG par les communautés ;
- La peur de rejet ou d'abandon par le conjoint ou la communauté ;
- L'ignorance sur la connaissance des acteurs et prestataires de services qui assument la prise en charge des VBG ;
- La non implication /ou participation très active des hommes dans les activités VBG notamment les activités et campagne de sensibilisations ;
- La mauvaise interprétation et l'incompréhension des messages sur les VBG par les membres de la communauté ;
- Les pratiques culturelles et traditionnels contraires aux principes directeurs dans le domaine de VBG ;
- Peu ou pas d'infrastructures judiciaires et juridiques pour la prise en charge juridique des personnes survivantes ;
- La distribution inégale dans la région des acteurs humanitaires impliqués dans le cadre de la prise en charge holistique des personnes survivantes de VBG.

8.2. Stéréotypes liés mariage forcé précoce (EFM)

Au Niger, il est estimé que 76 % des filles sont mariées avant leurs 18 ans et 28 % avant leur 15ème anniversaire. Selon l'UNICEF, le Niger a le taux le plus élevé au monde en ce qui concerne les mariages d'enfants, se positionnant en tête du classement international. Cette pratique touche les enfants des zones rurales plus que ceux des zones urbaines du pays. En outre, les filles qui ont bénéficié d'une éducation sont généralement moins exposées à ces mariages que celles qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école. Plus la famille est pauvre, plus la fille risque d'être soumise à cette pratique pour des raisons économiques. [3]

Le mariage précoce au Niger est abordé dans le droit de la famille, une branche du droit qui découle de plusieurs sources : le Code civil, les coutumes et certains textes juridiques internationaux. Le Code civil fixe l'âge minimum pour se marier à 18 ans pour les garçons et à 15 ans pour les filles, soulignant ainsi un fort écart entre les sexes en la matière. Mais la plupart des unions ont lieu sous le droit coutumier. Un amendement au Code civil a fait passer l'âge légal du mariage à 21 ans pour les garçons et les filles (Code civil, art. 144, 148 et 158) – ce qui n'empêche pas les enfants d'être toujours donnés en mariage, avec le consentement de leurs parents, à un âge plus précoce. (OCDE, s.d.). De plus, aucune sanction n'est imposée par la loi pour le mariage d'enfants. Les juges ne disposent d'aucun instrument leur permettant d'annuler un mariage si une fille intente une action en justice (le mariage peut être contesté après un an par les parents ou par la fille elle-même)[4].

L'âge moyen du mariage est de 15 ans. Aussi, 77% des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans (EDSN 2012). Entre 15 et 19 ans, 36% des femmes mariées sont déjà mères ou enceintes. Le mariage précoce a pour conséquence les grossesses précoces et leurs complications dont la mortalité maternelle ainsi que les invalidités dont la fistule.
Selon le rapport sur « l'Ampleur et Déterminants des Violences Basées sur le Genre au Niger » en 2015, il ressort que l'instruction a aussi un effet positif dans la lutte contre le mariage forcé. Ainsi, par rapport aux femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction, celles qui ont un niveau primaire ont 30% moins de risque de subir un mariage forcé. Quand la femme atteint un niveau secondaire ou plus, elle a 87% moins de risque de subir un mariage forcé comparées à celle qui n'a jamais fréquenté l'école. Le même rapport analyse la question sous l'angle de l'ethnicité et affirme que, les femmes Djerma ont

3

44 https://www.humanium.org/fr/le-mariage-denfants-en-afrique-subsaharienne-le-cas-du-niger/

40% moins de risque d'être victimes de mariage forcé comparées aux femmes Haoussa. Comparées aux femmes Haoussa, les femmes Peulh ont 2,3 fois plus de risque de subir cette forme de violence culturelle.

Les discussions tenues avec les différents groupes lors les enquêtes prouvent que dans les six communes d'intervention du projet les stéréotypes constatés au niveau national restent une réalité. Les acteurs ont mis le focus d'une part sur les engagements et les promesses des parents à marier leurs enfants parfois dès la naissance de la jeune fille ce qui paraît normal et accepté par la communauté et d'autres part sur le choix des parents sans l'avis des concernées, particulièrement la jeune fille qui est normal et accepté par la communauté. Dans la commune de Maine Soroa par exemple le poids culturel est très ressenti même s'il l'est un peu partout dans les six communes.

Récit de vie sur un cas de mariage forcé précoce dans la commune de Mainé

« *Je m'appelle Habsatou Harouna, je suis une refugiée de Malanfateri, un village du Nigéria. Je réside actuellement avec mes parents au site de réfugié du quartier Toudoun Wada dans la commune de Mainé Soroa. J'ai été mariée à 14 ans, à mon cousin que je n'ai jamais connu auparavant. Ma tante (la sœur de mon papa) a demandé ma main à mes parents qui ont accepté sans me consulter. J'ai découvert mon mari mon premier jour de noce. Je ne l'aimais pas. J'étais juste soumise pour faire plaisir à mes pauvres parents mais aussi pour ne pas leurs créer d'autres soucis. J'ai eu un enfant à 15 ans. Je revenais de temps en temps chez mes parents. Ma tante venait me chercher pour me rendre à mon mari. Mes parents me supplier pour rentrer avec elle afin de ne pas briser le lien de parenté. Un jour, j'en avais marre et J'ai fini par annoncer à mes parents que j'aimerai divorcer. Au vu de mon vécu, mes parents ont fini par accepter de négocier mon divorce. J'ai aussi contacté le projet de protection SOS village d'enfant qui m'ont bien accueilli et soutenu matériellement. Aujourd'hui, je suis libre et épanouie avec un projet de mariage avec l'homme que j'ai choisi moi-même.*

J'aimerai que les parents sachent que le mariage forcé a des conséquences psychologiques et émotionnelles sur les filles. J'aimerai être l'ambassadrice de la lutte contre le mariage forcé et ou le mariage des enfants »

8.3. Stéréotypes liés à mutilation génitale féminine/excision (MGF/E)

Au Niger, la mutilation génitale féminine est pratiquée notamment dans les régions de Niamey et Tillabéry (ouest), et Diffa (extrême sud-est). Environ 66% des femmes vivant dans la partie ouest du pays, proche des frontières avec le Mali et le Burkina Faso, ont été soumises à cette coutume, à en croire le Comité nigérien sur les pratiques traditionnelles (CONIPRAT).

Dans la région de Diffa et plus précisément dans les six communes du projet Martawa, ce phénomène a été constaté dans les communes de Goudoumaria, Ngelbelly et Chetimari. Dans l'ensemble, les acteurs et structures interrogés disposent de très peu d'informations là-dessus.

Tout comme le mariage précoce, les pesanteurs, socio-culturels, les traditions et la religion sont toujours épinglés. Partout où c'est pratiqué, l'excision est une forme de rite d'initiation pour les jeunes

filles : une fille non excisée est sujette aux railleries de ses camarades d'âge et elle aura beaucoup de difficultés à se marier.

Certes, les mentalités évoluent mais les efforts entrepris par tous les acteurs doivent être intensifiés pour une éradication totale.

CONCLUSION

L'étude montre que les VBG en général et les Mutilations Génitales Féminines et ou l'Excision (MFG/E) et le mariage d'enfant et ou forcé (MEF) sont une réalité dans les six communes d'intervention du projet Martawa. Les résultats de l'étude révèlent que ces problèmes se posent avec acuité dans les communautés touchées par les conflits et l'extrémisme violent comme ceux en cours dans l'Est du Niger et le nord du Nigeria. Il convient de noter que, si les femmes et filles semblent plus exposées aux VBG que l'homme, c'est de par l'image que la société a d'elles en tant qu'être inférieur. Ainsi, le rapport de force offert par une société inégalitaire permet aux hommes d'abuser de leurs partenaires ou de les « instrumentaliser ». Toutefois, il a été relevé des insuffisances dans la protection et la couverture des victimes. Toujours sur le plan de la protection et de la prévention, l'un des défis majeures s'avère également être l'engagement effectif des autorités villageoises (principale voie de recours des victimes), leaders communautaires, des chefs religieux dans les mécanismes de la prévention et de la lutte contre ce fléau. Il en est de même pour la pleine participation des hommes à tous les efforts visant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité entre les sexes. Il est important que les hommes soient pleinement associés à la lutte contre toutes les formes de violences basées sur le genre et qu'ils participent davantage à toutes les actions tant de sensibilisation que de dénonciation de ces actes dégradants tant pour les auteurs que pour les victimes. Il est donc très important que les recommandations faites dans le cadre de cette mission sont à prendre en compte pour bien orienter les interventions du projet Martawa. Il faudra également adapter les actions aux réalités intrinsèques à chaque commune d'intervention.

REFERENCES

- Mécanisme de collecte de données sur les indicateurs de violences basées sur le genre au Niger Rapport d'analyse, OXFAM, UNFPA/Juin 2011
- Enquête nationale sur les violences basées sur le genre au Gabon, UNFPA/Mai 2016
- «Mission d'analyse de contexte sur les services, les comportements et les besoins spécifiques des femmes et filles face à la violence basée sur le genre » Haïti 2018, UNFPA
- Rapport d'évaluation sur les violences basées sur le genre (VBG) au niveau des sites des déplacés a N'Nguigmi - la région de Diffa juin - juillet 2017/Sous-Groupe de Travail Violences Basées sur le Genre –Diffa
- Enquête de référence sur les violences sexuelles basées sur le genre au Rwanda, ONUFEMME, 2008
- Ampleur et Déterminants des Violences Basées sur le Genre au Niger, UNFPA, Septembre 2015
- Stratégie Nationale de Prévention et de Réponse aux Violences Basées sur le Genre (VGB) au Niger (2017-2021)
- Violences basées sur le genre en Afrique de l'Ouest : cas du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Niger, Ndèye Amy Ndiaye 2021/
- Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, sur sa mission au Niger*/ONU 2018
- NIGER : LA LOI ET LES MGF, 28 Too Many 2018/ Septembre 2018

ANNEXES

Annexe1 : Répartition des Equipes

Equipe 1 : DIFFA / CHETIMARI	Equipe 2 : MAINE / FOULATARI	Equipe 3 : GOUDOUMARIA / N'GUEL BEYLI
1. Ari MALAM MADOU ABOUBACAR	1. Zeinabou MOUSSA	1. Abdourahmane MALAM GAMA
2. Falmata OUSMANE	2. Mahaman MOUSSA	2. Abatcha ABDOU ABDOU
3. Lawan MAMADOU	3. Bintou DJIBO ALI	3. Abdou SALEY BOUCAR
4. Abba MALAM ABBA	4. Moustapha LAWAN ABBA	4. Amsatou MOUSTAPHA
5. Fanta WALLI HAMADOU	5. Ai DAOUDA	5. Maria OUMARA

Annexe 2 : Outils et ressources utilisées

Analyse du genre, avec un focus en particulier sur les violences basées sur le genre/Projet Martawa Diffa

Questionnaire à destination des ménages

Région : ..... (Préciser le nom de la région)

Département : ..... (Préciser le nom du département)

Commune :..... (Préciser le nom de la commune)

Village :..... (Préciser le nom du village)

Date de passage : /__/__/ | /__/__/ | /__/__/__/__/

Nom & Prénom des animateurs :

.....

.....

INTRODUCTION					
		Gouvernorat :		**Catégorie 1**	☐Ménage dirigé par un homme ☐Ménage dirigé par une femme
Date (jj/mm/aa) :	___/___/___			**Catégorie 2**	☐ Enfant (<18 ans) chef de famille ☐ Ménage dirigé par une personne âgée (>60 ans) ☐ Adulte (18-60 ans) chef de famille
Code de l'énumérateur :		**Camp :**		**Catégorie 3**	☐ Résident dans son propre domicile ☐ Déplacés dans une famille d'accueil ☐ Déplacés dans un centre collectif ☐ Déplacés dans un établissement temporaire ☐ Retourné
Le ménage vit en :	☐Zone rurale ☐Zone urbaine	☐Locataire ☐Propriétaire		**Catégorie 4**	☐ Immeuble d'appartements ☐ Maison de plain-pied ☐ Centre Collectif/Centre d'évacuation ☐ En extérieur/ dans la rue ☐ Tente ☐ Abri de fortune

Intensité du conflit :	☐ **Combats fréquents** (>une fois par semaine) et bombardements causant des dommages/blessures/décès ☐ **Combats sporadiques** (<une fois par semaine) et bombardements causant des dommages/blessures/décès ☐ **Pas de combats** (<une fois par mois), pas de bombardements, pas de dommages/blessures/décès	**Catégorie 5**	☐Maison légèrement endommagée ☐ Maison partiellement endommagée ☐Une maison complètement détruite

Informations démographiques sur la personne interrogée			
	Sexe		**Âge**
Quels sont le sexe et l'âge du répondant ?	☐Homme ☐Femme		
Combien de personnes vivent avec vous ?	Total	Homme	Femme
Adulte (entre 18 et 59 ans)			
Enfants (de moins de 5 ans)			
Enfants (entre 5 et 9 ans)			
Enfants (10-17 ans)			
Personnes âgées (> 60 ans)			
Nombre total de personnes vivant dans votre famille			
Nombre de femmes enceintes ou allaitantes dans votre ménage			
Nombre de personnes handicapées			

A. Rôles et relations entre les sexes

Prise de décision au sein du ménage					
Quel est votre niveau de prise de décision pour les décisions suivantes ?					
	Aucune participation	Consulté	Décision commune	Décideur	Changement depuis le début de la crise ?
Travailler vous-même pour gagner de l'argent	☐	☐	☐	☐	☐
Achat ou vente d'actifs	☐	☐	☐	☐	☐

Accès aux soins de santé pour vous-même	☐	☐	☐	☐	☐
Accès aux soins de santé pour les enfants	☐	☐	☐	☐	☐
Avoir un autre enfant	☐	☐	☐	☐	☐
Que Les enfants aillent à l'école	☐	☐	☐	☐	☐

Moyens de subsistance et revenus	
Quel est votre principal moyen de subsistance rémunéré ?	
Avant la crise	Maintenant
☐Pas d'activités rémunérées ☐Agriculture ☐Petit commerce ☐Élevage ☐Jardin familial ☐Travail journalier ☐Autre (préciser) :	☐Pas d'activités rémunérées ☐Agriculture ☐Petit commerce ☐Élevage ☐Jardin familial ☐Travail journalier ☐Autre (préciser) :
Avez-vous des sources de revenus supplémentaires en dehors de votre activité professionnelle ?	☐ Oui ☐ Non
Si oui, de quoi s'agit-il ?	

Contrôle des ressources familiales	
Qui décide de la manière dont l'argent est dépensé ?	☐Ensemble ☐Mari ☐Épouse ☐Autre parent (préciser)
Avez-vous de l'argent à vous que vous seul pouvez décider d'utiliser ?	☐ Oui ☐ Non

Division du travail au sein du ménage					
Dans quelle mesure êtes-vous personnellement engagé dans les tâches ménagères suivantes ?					
	N/A	Entièrement	En partie	Non engagé	Nombre

					d'heures
Agriculture	☐	☐	☐	☐	
Soins aux enfants	☐	☐	☐	☐	
Collecte de l'eau	☐	☐	☐	☐	
Collecte de bois de chauffage	☐	☐	☐	☐	
Travail domestique / ménage	☐	☐	☐	☐	
Cuisine	☐	☐	☐	☐	
Elevage	☐	☐	☐	☐	
Achat de nourriture	☐	☐	☐	☐	
Achat de nourriture	☐	☐	☐	☐	
Soins de santé des proches	☐	☐	☐	☐	

B. Accès aux services et à l'assistance

Éducation	
Avant la crise, vos enfants étaient-ils scolarisés ?	☐Oui, les garçons et les filles ☐Non, seulement les garçons ☐Non, seulement les filles ☐Ni les garçons ni les filles Autre
Depuis le début de la crise, vos enfants sont-ils scolarisés ?	☐Oui, les garçons et les filles ☐Non, seulement les garçons ☐Non, seulement les filles ☐Ni les garçons ni les filles ☐ Autre
Si seuls les garçons vont à l'école, pourquoi ?	☐Pas assez d'argent pour envoyer tous les enfants à l'école ☐Les filles restent à la maison pour aider aux tâches domestiques ☐Il n'est pas sûr / acceptable pour les filles d'aller à l'école ☐Les écoles de filles ne sont pas fonctionnelles

	☐ Autre
Si seules les filles vont à l'école, pourquoi ?	☐Pas assez d'argent pour envoyer tous les enfants à l'école ☐Les garçons restent à la maison pour aider aux travaux domestiques ☐Les garçons restent à la maison pour aider aux travaux rémunérés ☐Les écoles de garçons ne sont pas fonctionnelles ☐ Autre
Si ni les garçons ni les filles ne vont à l'école, pourquoi ?	☐Pas assez d'argent pour envoyer tous les enfants à l'école ☐Les enfants restent à la maison pour aider aux travaux domestiques ☐Les enfants restent à la maison pour aider aux travaux rémunérés ☐Les écoles ne sont pas fonctionnelles ☐ Autre

Santé	
Avez-vous un accès sûr aux établissements de santé ?	☐ Oui ☐ Non
Si non, pourquoi ?	☐Pas assez d'argent pour payer les soins de santé ☐Aucun établissement de santé ne fonctionne dans la région ☐Le trajet vers les établissements de santé n'est pas sûr ☐Pas de personnel de santé féminin ☐Pas de personnel de santé masculin
Y a-t-il des filles ou des femmes dans votre foyer qui ont été touchées par la maladie suivante au cours des 30 derniers jours ? (Uniquement pour les femmes)	Liste des maladies les plus courantes
Y a-t-il des garçons ou des hommes de votre foyer qui ont été touchés par la maladie suivante au cours des 30 derniers jours ? (Uniquement pour les hommes)	Liste des maladies les plus courantes
Avez-vous accès aux services suivants ?	☐Santé maternelle ☐Planification familiale
Si non, pourquoi ?	☐Pas assez d'argent pour payer ce service ☐Aucun établissement de santé ne fonctionne dans la région

	☐Le trajet vers les établissements de santé n'est pas sûr ☐Pas de personnel de santé féminin

Eau, hygiène et assainissement	
Combien de temps faut-il généralement pour collecter l'eau (pour aller au point d'eau, attendre et revenir) **(Sélectionnez une seule option)**	
☐Moins de 30 min ☐Entre 30 et 60 minutes	☐Plus de 60 min ☐Ne sait pas
Pensez-vous que l'emplacement du point d'eau est sûr ?	☐Oui ☐ Non
Si non, que faites-vous pour répondre à cette situation ?	☐Rien ☐Trajet jusqu'au au point d'eau en groupe (uniquement pour les femmes) ☐Trajet jusqu'au au point d'eau en groupe (hommes et femmes) ☐Choix d'un autre point d'eau plus sûr
Avez-vous accès à des latrines sures ?	☐Oui ☐ Non
Si non, quelles sont les raisons ? Veuillez sélectionner toutes les réponses applicables	☐Pas de latrines du tout ☐Pas de sécurité la nuit ☐Les latrines se trouvent dans un endroit peu sûr ☐Il n'y a pas de serrure sur la porte ☐Pas de toilettes séparées pour les hommes et les femmes
Si non, que faites-vous pour répondre à cette situation ?	☐Rien ☐Trajet jusqu'aux toilettes en groupe (non mixte) ☐Trajet jusqu'aux toilettes en groupe (hommes et femmes) ☐Défécation à l'air libre
Avez-vous accès à un endroit sûr pour vous laver ?	☐Oui ☐ Non
Si non, quelles sont les raisons ? Veuillez sélectionner toutes les réponses applicables	☐Pas de lieu pour se laver ☐Pas sûr la nuit ☐La zone de lavage se trouve dans un endroit dangereux ☐Il n'y a pas de serrure sur la porte

	☐ Pas de douches séparées pour les hommes et les femmes
FEMMES SEULEMENT : Quels sont les besoins des femmes en matière d'hygiène menstruelle ?	
☐ Tampons jetables ☐ Tissus réutilisables ☐ Installations pour pouvoir laver et jeter les produits ☐ Autre (veuillez préciser)	
Vos besoins en matière d'hygiène sont-ils satisfaits ?	☐ Oui ☐ Non

C. Protection et mobilité

Perception de la sécurité	
Quelles sont les difficultés rencontrées par la population déplacée ou affectée vivant dans ce camp/ site ?	
☐ Sécurité personnelle là où vous vivez ☐ Familles séparées ☐ Difficulté à obtenir des documents ☐ Manque d'informations concernant l'assistance ☐ Contact avec la famille ☐ Incapacité à se déplacer en toute sécurité ☐ Incapacité à franchir la ligne de confrontation ☐ Difficultés liées à l'emploi ☐ Harcèlement ☐ Aucun problème ☐ Autre : _____	
Y a-t-il des problèmes de sécurité spécifiques aux femmes et/ou aux filles (question réservée aux femmes)	
Femmes	Filles
☐ Pas de lieu sûr au sein de la communauté ☐ Violence/abus sexuels ☐ Violences domestiques ☐ Risque d'agression lors d'un voyage en dehors de la communauté ☐ Risque d'attaque lors de déplacements au sein de la communauté ☐ Être mariée par sa famille ☐ Trafic ☐ Impossibilité d'accéder aux services et aux ressources	☐ Pas de lieu sûr au sein de la communauté ☐ Violence/abus sexuels ☐ Violences domestiques ☐ Risque d'agression lors d'un voyage en dehors de la communauté ☐ Risque d'attaque lors de déplacements au sein de la communauté ☐ Être mariée par sa famille ☐ Trafic ☐ Impossibilité d'accéder aux services et aux ressources

☐Pas assez d'intimité à la maison ☐La maison ou le logement n'est pas sûr/n'a pas de serrures ☐Autre (veuillez préciser:_____)	☐Pas assez d'intimité à la maison ☐La maison ou le logement n'est pas sûr/n'a pas de serrures ☐Autre (veuillez préciser:_____)

Les problèmes de sécurité auxquels sont confrontées les femmes et les jeunes filles se sont-ils accrus depuis le début de la situation d'urgence ?	☐Oui ☐ Non

À qui les membres de la communauté s'adressent-ils le plus souvent pour obtenir de l'aide, lorsqu'ils ont été victimes d'une forme de violence ?

☐Membre de la famille	☐ Chef de communauté	☐Police	
☐Ami	☐ONG	☐Ne sait pas	☐Autre, précisez:

Quelles sont les stratégies que vous, votre famille ou votre communauté utilisez pour réduire ou traiter les différents risques de protection auxquels vous êtes confrontés ?

Vous-même	Famille	Communauté
☐Accès à des espaces conviviaux pour les enfants	☐Accès à des espaces conviviaux pour les enfants	☐Accès à des espaces conviviaux pour les enfants
☐ Soutien de la famille	☐ Soutien de la famille	☐ Soutien de la famille
☐ Chef religieux	☐ Chef religieux	☐ Chef religieux
☐ Conflit	☐ Conflit	☐ Conflit
☐Ne sait pas	☐Ne sait pas	☐Ne sait pas
☐Accès à des centres pour femmes	☐ Accès à des centres pour femmes	☐ Accès à des centres pour femmes
☐Se rapprocher des chefs communautaires	☐ Se rapprocher des chefs communautaires	☐ Se rapprocher des chefs communautaires
☐En parler à des amis	☐ En parler à des amis	☐ En parler à des amis
☐Recherche d'un soutien psychosocial auprès de la société civile/des ONG	☐Recherche d'un soutien psychosocial auprès de la société civile/des ONG	☐Recherche d'un soutien psychosocial auprès de la société civile/des ONG
☐Autre, précisez	☐Autre, précisez	☐Autre, précisez

Liberté de circulation

Comment pouvez-vous vous déplacer ou voyager librement dans les lieux suivants :

	Aucun mouvement	Seulement accompagnée	Seulement accompagnée	Oui, sans

	possible	d'une autre femme ou d'un enfant	d'un parent de sexe masculin	restriction
Pour visiter des voisins ou de la famille dans le même quartier	☐	☐	☐	☐
Au marché local ou aux magasins	☐	☐	☐	☐
Vers le centre de santé	☐	☐	☐	☐
Vers la ville la plus proche	☐	☐	☐	☐
Pour rendre visite à une famille dans un autre lieu	☐	☐	☐	☐
Voyage dans un autre gouvernorat	☐	☐	☐	☐
Quels sont les principaux facteurs qui limitent votre liberté de circulation ?			☐Sécurité ☐Acceptation culturelle ☐Coût du transport ☐Autre	

Questions spécifiques sur les VBG

A/ Parmi les types de violences que vous rencontrez, quels sont les plus fréquents ?...../__/
(1. Violence sexuelle, 2. Violence physique, 3. Violence sexuelle et violence physique, 4.Violence économique, 5. Violence psychologique ou émotionnelle, 6. Violence culturelle, 7 .Violence politique, 8. Violence conjugale, 9. NSP, 10. Autres (à préciser)

B/ Quel est le sexe de la victime dans la majorité des cas signalés ? ...../__/ (1. Masculin, 2. Féminin, 3. NSP)

C/ Quelle est la fréquence actuelle à laquelle vous rencontrez ces violences ? ...../__/ (1. Jour, 2. Semaine, 3. Mois, 4. Trimestre, 5. Semestre, 6. An, 7. NSP)

D/ En cas de violences, à qui les victimes ont le plus recours ? ...../__/
(1. Police/Gendarmerie, 2. Justice, 3. Chef de village, 4. ONG, 5. Mari/Femme, 6. Père/Mère, 7. Frère/Soeur, 8. Enfant, 9. Neveu/Nièce, 10. Cousin/Cousine, 11. Beau parent, 12. Tuteur, 13. Autre parent, 14. Petit ami/copain, 15. Personne, 16. NSP, 17. Autres recours (à préciser)

E/ Comment trouvez-vous le système actuel pour la prise en charge des victimes ? ...../__/
(1. Très satisfaisant, 2. Satisfaisant, 3. Peu satisfaisant, 4. Pas du tout satisfaisant, 5. NSP)

F/ Apportez-vous une prise en charge aux victimes de VBG ? ...../__/ (1. Oui, 2. Non)

G/ Quel type de prise en charge apportez-vous le plus souvent aux victimes de VBG ? ...../__/
(1. Communautaire, 2. Psychologique, 3. Sanitaire, 4. Légale, 5. Familiale, 6.Autres (à préciser)

H/ Selon vous, ce type de prise en charge correspond-t-il dans la plupart des cas aux besoins des victimes de VBG ? ……/__/ (1. Oui, 2. Non)
Si Q408 = 1, aller à Q410

I/ Quel type de prise en charge serait approprié ? ……/__/
(1. Communautaire, 2. Psychologique, 3. Sanitaire, 4. Légale, 5. Familiale, 6. Autres (à préciser))

J/ Les victimes de VBG dont vous avez connaissance, ont-elles pris contact avec d'autres structures?
……/__/ (1. Oui, 2. Non)

K/ De quelles structures s'agit-il ? ……/__/
(1. ONG, 2. Police/Gendarmerie, 3. Justice, 4. Structures sanitaires, 5. Autres (à préciser)

L/ Ont-elles reçu une prise en charge de la part de ces structures ? ……/__/ (1. Oui, 2. Non)

M/ Quel type de prise en charge ? ……/__/
(1. Communautaire, 2. Psychologique, 3. Sanitaire, 4. Légale, 5. Familiale, 6. Autres (à préciser))

V/ Selon vous, quelles seraient des actions à entreprendre pour lutter contre ces types de violences ?
……

……

……

……

Analyse du genre, avec un focus en particulier sur les violences basées sur le genre/Projet Martawa Diffa

Interview d'Informateur Clef

I. IDENTIFICATION

Région : …… (Préciser le nom de la région)

Département: ……..Préciser le nom du département)

Commune : …… …….(Préciser le nom de la commune)

Village : ……..(Préciser le nom du village)

Sexe de l'informateur clé: ☐ Masculin Fém☐n

Age de l'informateur clé (années): ☐-24 ans ☐-40 ans ☐ans et plus

Date de passage : /__/__/ | /__/__/ | /__/__/__/__/

Nom & Prénom des animateurs :

.....

.....

II. INFORMATIONS SUR L'INFORMATEUR

2.1. De quel type d'organisation s'agit-il? (ONG, Agence Onusienne, Autorités coutumières, religieuses, Justice, Sanitaire, Education Police/Gendarmerie…),

……
……

2.2 Qu'elle est la mission de votre organisation/Structure?

……
……

……
……

……
……

……
……

2.3 Quel est votre rôle au sein de la communauté/Structure ?

……
……

……
……

……
……

……
……..

III. CONSIDERATIONS LIEES A LA PROTECTION

3.1. Est-ce que la crise a augmenté les problèmes de sécurité?

☐ Oui ☐ Non

3.2. Quels sont les principaux problèmes de sécurité dans cette communauté? (Sélectionner et cochez la ou les cases qui s'appliquent)

☐ Pas de place sûre dans la communauté
☐ Violence et abus sexuelle
☐ Violence domestique
☐ Risque d'attaque lors des voyages en dehors de la communauté
☐ Risque d'attaque en allant aux toilettes/latrines, au marché, etc. Spécifier : _____
☐ Mariage précoce
☐ Traffic des personnes
☐ Kidnapping/ enlèvement

☐ Incapacité d'accès aux ressources et services
☐ Ne Sait Pas
☐ Autres: _____ (préciser)

3.3. Y a-t-il des risques qui sont spécifiques pour les femmes, les filles, les garçons et les hommes?
☐0ui ☐Non

3.4. Quels sont les risques pour chaque groupe ?
……
……
……
……

3.5. Où se déroule cette situation à risque ?
……
……
……

3.6. .Comment les femmes et les filles voyagent-elles hors de leur lieu de résidenc?
☐ Seule/individuellement
☐ En groupe

3.7. Quelles sont les stratégies que les hommes, les femmes, les filles et les garçons adoptent pour faire face aux risques de protection et réduire leurs conséquences?
……
……
……

3.8. . Lorsque des membres de la collectivité ont été victimes d'un quelconque acte de violence, à qui s'adressent-ils le plus souvent pour obtenir de l'aide?

☐ Membre de la famille
☐Leader communautaire
☐Police
☐ ONG travaillant avec des femmes
☐ Femme travailleuse humanitaire
☐Agence des Nations Unies
☐ Ami
☐ Ne sait pas
☐Autre : _____ (Préciser)

3.9. Les groupes suivants ont-ils accès au camp ou site communautaire?

☐Militaires
☐ Milices informelles
☐ Police
☐ Aucun des éléments ci-dessus

3.10. Y a-t-il eu une augmentation notable des cas de viol ou de violence sexuelle signalés depuis la situation d'urgence?

☐ Oui ☐ Non

3.11. Y a-t-il des signalements d'abus ou d'exploitation sexuels ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, par qui?
☐ Gouvernment (agent des services techniques de l'Etat)
☐ Militaires
☐ Police
☐ Agents de l'ONU
☐ ONGs
☐ Autre : ____ _ (à Préciser)

3.12. .Quelles sont les mesures de sécurité mises en place par la police ou les forces de maintien de la paix pour minimiser les risques de violence basées sur le genre ?
☐ Renforcement de la présence de la police
☐ Augmentation du nombre de femmes policières/femmes casques bleus
☐ Patrouilles
☐ Groupes de sécurité communautaire
☐ Patrouilles en brousse (protéger lors de la collecte de bois)
☐ Sensibilisation pour rapporter les cas
☐ Ne Sait Pas
☐ Autres: _____ (à Préciser)

3.13. Y a-t-il des refuges ou des endroits sûrs où les membres de la collectivité peuvent se rendre s'ils se sentent en danger? ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, où ?

3.14. Selon vous, quelles seraient des actions à entreprendre pour lutter contre ces types de violences ?

……
……
……
……
……
……
……

3.15. Avez-vous des recommandations particulières au projet Martawa ?

……
……
……
……
……
……
……

Analyse du genre, avec un focus en particulier sur les violences basées sur le genre/Projet Martawa Diffa

Outils de collecte auprès des structures

IDENTIFICATION
Région : ..... (Préciser le nom de la région)
Département : ..... (Préciser le nom du département)
Commune :..... (Préciser le nom de la commune)
Village..... (Préciser le nom du village)
Type de structure : ONG ☐, Police/Gendarmerie ☐, Justice ☐, Structures sanitaires ☐ structures de l'éducation ☐

Date de passage : /__/__/ | /__/__/ | /__/__/__/__/

Nom & Prénom des animateurs :
.....

.....

Partie I: Typologie et formes de Violences Basées sur le Genre (VBG)

Cochez la bonne réponse

Violences physiques	**violences sexuelles**	**Violences psychologiques ou émotionnelles**	**Violences économiques**	**Violences culturelles**	**Sphère de vie/lieu où s'est produit le type de violences**
1. Gifles ou autres coups☐ **2.** Menace avec une arme☐ **3.** Menace d'étranglement ou de mort☐ **4.** Enfermement Ou empêchement de sortir avec force☐ **5.** Empêchement de rentrer chez	**1.** Imposition de rapports sexuels/viols☐ **2.** Avances sexuelles déplaisantes☐ **3.** Attouchements **4.** Imposition des images pornographiques ☐ **5.** Autres formes de violences sexuelles (à	**1.** Insultes ☐ **2.** Injures☐ **3.** S'en prendre aux enfants☐ **4.** Enlèvement des enfants☐ **5.** Contrôle des sorties et relations☐ **6.** Impositions de comportements☐ **7.** Mépris,	**1.** Empêchement d'avoir accès aux ressources☐ **2.** Dépenses des ressources sans accord☐ **3.** Autres formes de violences économiques (à préciser)	**1.** Excision☐ **2.** Mutilations génitales féminines☐ **3.** Pratiques de veuvage☐ **4.** Mariage précoce☐ **5.** Mariage forcé chez les jeunes filles☐ **6.** Autres formes de violences culturelles (à préciser) ☐	**1.** Couple (à la maison) ☐ **2.** Famille☐ **3.** Lieux publics (rue, etc.) ☐ **4.** Lieu de travail☐ **5.** Lieu de loisir (bars, hôtels, boîte de nuit) ☐

soi avec brutalité☐ **6.** Autres brutalités physiques (à préciser) ☐	préciser) ☐	dévalorisation, dénigrement ☐ **8.** Autres formes de violences psychologiques (à préciser) ☐			

Partie II: Caractéristiques socioéconomiques et démographiques de la victime

Cochez la bonne réponse

Age	**Sexe**	**Niveau D'instruction**	**Situation Matrimoniale**	**Situation Socioprofessionnelle**	**Lieu de residence**	**Lien de Parenté avec L'agresseur**
	1. Masculin☐ **2.** Féminin☐	**1.** Aucun☐ **2.** Coranique☐ **3.** Alphabétisé☐ **4.** Primaire☐ **5.** Secondaire☐ **6.** Supérieur☐ **7.** ND☐	**1.** Célibataire☐ **2.** Monogame☐ **3.** Polygame☐ **4.** Divorcé(e) ☐ **5.** Veuf (ve) ☐ **6.** Séparé(e) ☐ **7.** Autre☐ **8.** ND☐	**1.** Elève/Etudiant☐ **2.** Salarié☐ **3.** Commerçant☐ **4.** Agriculteur☐ **5.** Eleveur☐ **6.** Retraité☐ **7.** Indépendant☐ **8.** Ménagère☐ **9.** ND☐	1. Urbain☐ 2. Rural☐	**1.** Conjoint☐ **2.** Ex conjoint☐ **3.** Père/Mère☐ **4.** Coépouse☐ **5.** Frère/Sœur☐ **6.** Enfant☐ **7.** Neveu/Nièce☐ **8.** Cousin/Cousine☐ **9. B**eau parent☐

						10. Tuteur☐ **11.** Autre parent☐ **12.** Petit ami/copain☐ **13.** Camarade☐ **14.** Employeur☐ **15.** Collègue☐ **16.** Client☐ **17.** Inconnu☐ **18.**Autres (à préciser) ☐ **19**. ND☐

Partie III: Caractéristiques socioéconomiques et démographiques de l'agresseur

Ages	Sexe	Niveau d'instruction	Situation matrimoniale	Situation socioprofessionnelle	Lieu de Résidence	Lien de parenté avec la victime
1. Enfant☐ 2. Jeune☐ 3. Adulte☐ 4. Vieux☐ 99.ND☐	**1.** Masculin☐ 2. Féminin☐	**1.** Aucun☐ **2.** Coranique☐ **3.** Alphabétisé☐ **4.** Primaire☐ **5.** Secondaire☐ **6.** Supérieur☐ **7.** ND☐	**1.** Célibataire☐ **2.** Monogame☐ **3.** Polygame☐ **4.** Divorcé(e)☐ **5.** Veuf (ve)☐ **6.** Séparé(e)☐ **7.** Autre☐ **8.** ND☐	**1.** Elève/étudiant☐ **2.** Salarié☐ **3.** Commerçant☐ **4.** Agriculteur☐ **5.** Eleveur☐ **6.** Retraité☐ **7.** Indépendant☐ **8.** Ménagères☐ **9.** ND☐	**1. Urbain**☐ **2. Rural**☐	**1.** Conjoint☐ **2.** Ex conjoint☐ **3.** Père/Mère☐ **4.** Coépouse☐ **5.** Frère/Sœur☐ **6.** Enfant☐ **7.** Neveu/Nièce☐ **8.** Cousin/Cousine☐ **9.** Beau parent ☐ **10.** Tuteur ☐ **11.** Autre parent☐ **12.** Petit ami/copain☐ **13.** Camarade☐ **14.** Employeur☐

						15. Collègue☐ **16.** Client☐ **17.** Inconnu☐ **18.** Autres (à préciser)☐ **19.** ND☐

Encadrez la bonne réponse

Selon vous, quelles seraient des actions à entreprendre pour lutter contre ces types de violences ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Analyse du genre, avec un focus en particulier sur les violences basées sur le genre/Projet Martawa Diffa

GUIDE FOCUS GROUP DESTINE AUX FEMMES/HOMMES ET AUX ADOLESCENTS/ES

Région : ...../__/ (Préciser le nom de la région)

Département: ...../__/__/ (Préciser le nom du département)

Commune : ...../__/__/__/ (Préciser le nom de la commune)

Village : ...../__/__/__/ (Préciser le nom du village)

Date de passage : /__/__/ | /__/__/ | /__/__/__/__/

Nom & Prénom des animateurs :

.....

.....

A. PRÉSENTATION

- Type de focus groups (1. Femmes ; 2. Hommes ; 3.Jeunes filles ; 4. Jeunes hommes)

- Taille du focus group : (Nombre de participants)

B. DEFINITION ET TYPOLOGIE DES VBG

- Comment définissez-vous la violence basée sur le genre? (*Les jeunes et les femmes sont plus victimes par rapport à des situations liées à la condition sociale, à la situation socioéconomique, à la profession, aux castes, situation matrimoniale, handicap, etc.)*

- Avez connu un cas de VBG dans votre entourage ? Si oui quelle type de violence : Violence physique ? Verbale ? économique ?

- Quelle a été la réaction de la famille et de la communauté ?

- Y a-t-il eu un recours judiciaire ? Si oui quelle a été l'issue

C. PRISE EN CHARGE DES VICTIMES, PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES DES VBG

- Existe-t-il des acteurs dans la localité impliqués dans la lutte contre les VBGs? Lesquels ?

- Identifier la nature des services fournis en GBV?

- Apprécier la nature des services fournis en GBV ?

- Quels moyens de communication traditionnelle ou moderne sont utilisés pour sensibiliser contre les VBG?

- Quelles sont les mesures qui devraient être mis en place afin de mitiger ces risques de discriminations ou de violences ?

- Les obstacles dans la gestion des plaintes, le traitement des plaintes, la procédure et l'accompagnement judiciaires des victimes de VBG.

- Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour la prévention des risques VBG et sur l'amélioration de la prise en charge des victimes des VBG?